



VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS



Rapport annuel 2022

Table de matières

Avant-propos	5
Interview du Membre du Comité de la VSF Andreas Fischer Fischer	6
Contexte Politique	9
Mandats	15
Marché des aliments fourragers	18
Marché des matières premières	24
Association	32
Composition du comité	33
Secrétariat	35
Commissions	37
Participation	38
Statistiques	40
Liste des membres	48

Impressum

Layout : Schneider AG, Berne
Texte : Christian Oesch, Rahel Thévoz
Sujet de l'image : Le métier de meunier
Photos : Peter Röthlisberger, Depositphotos
Impression : Schneider AG, Berne



Avant-propos

« Chacun aimerait améliorer le monde et chacun le pourrait s’il commençait par lui-même. »¹

Cette citation de Karl Heinrich Waggerl (1897 – 1973) ne perd en rien de son importance, même si sa rédaction remonte à plusieurs décennies. Vacillant de peur de la guerre et d'écoanxiété, la société exige de profonds changements, en oubliant que seuls nos propres agissements et la volonté de commencer par soi-même conduisent aux succès espérés.

Le monde vient de vivre une année agitée. L'attaque de l'Ukraine – grenier à blé de l'Europe – par le pouvoir russe a très vite perturbé les marchés. Un scénario de crise qui n'avait sans doute pas été envisagé par la société quelques années auparavant. L'approvisionnement et la situation logistique jumelés à de l'incertitude et de la peur ont posé un réel défi, le tout provoquant finalement une hausse des prix vertigineuse des matières premières et de l'énergie.

Pour ce qui est de la production primaire, elle n'a pas réussi à répercuter l'augmentation considérable des coûts de fabrication sur tous les prix des produits. En raison de cas isolés de surproduction structurelle, des diminutions de prix massives ont même dû être acceptées.

Tout à coup, on a de nouveau mis l'accent sur le devoir d'approvisionnement de l'agriculture suisse. Néanmoins, les familles paysannes étaient derechef contraintes à se préparer à une votation menaçante pour leur existence. Grâce à la campagne intensive et à l'engagement de tous les partis concernés autour de l'initiative sur l'élevage intensif, on a finalement remporté la votation haut la

main. Mais personne ne pouvait vraiment exulter de joie d'avoir gagné, puisque le monde agricole sait que les prochaines votations s'annoncent déjà.

Certains secteurs de la société réclament haut et fort de la part de l'ensemble du secteur agroalimentaire qu'il entame des actions durables. Ces groupes exigent des transformations rapides pour un monde meilleur, alors que, en même temps, ils ne sont pas disposés à remettre en question leurs propres agissements. De nos jours, il semble acceptable, de voyager en avion, d'acheter de la mode éphémère bon marché et de se donner bonne conscience le soir avec des pétitions en ligne sur l'écoblanchiment.

Peut-être qu'il manque à notre société les connaissances nécessaires, la compétence ainsi que la volonté de comprendre des liens complexes et d'agir en conséquence.

L'industrie des aliments composés tient à montrer le bon exemple dans ce contexte. Ces dernières années, elle a commencé à agir, comme le prouvent son approvisionnement responsable en matières premières et ses efforts en vue de travailler encore plus efficacement à l'avenir et de façon encore plus transparente.

Comprendre qu'il faut commencer par soi-même constitue une base solide pour de nouvelles actions. C'est la seule façon d'assurer un avenir prospère à notre branche.

Christian Oesch, Directeur général

¹ Note du traducteur : traduction libre, non officielle

Interview du Membre du Comité de la VSF Andreas Fischer



*Andreas Fischer,
Membre du
Comité de la VSF*

Monsieur Fischer, quel est votre rapport avec les fabricants suisses d'aliments fourragers ?

J'ai grandi dans une ferme à Grosswangen dans le canton de Lucerne. Après ma formation juridique et en gestion d'entreprise, j'ai travaillé dans l'industrie dans diverses positions durant de nombreuses années, dont dix ans aux États-Unis et de nombreuses années en tant que directeur général.

En 2018, la boucle était bouclée, puisque j'ai repris mes activités en tant que Directeur Général de Granovit AG et retravaillé dans la chaîne de création de valeur de l'agriculture suisse. En 2019, j'ai saisi l'occasion pour devenir propriétaire. Ainsi, nous – donc Granovit SA – sommes à nouveau une entreprise familiale.

Quelle était votre motivation pour devenir Membre du Comité de la VSF ?

Il y a plusieurs raisons : notre branche est soumise à de profonds changements et, faisant partie intégrante de l'agriculture suisse, on l'examine de manière critique. Je pense notamment aux différentes initiatives des dernières années qui nous

ont touché de près ou de loin, à la multiplication des réglementations, aux mutations du monde agricole et à bien d'autres choses encore.

Le grand public se fait une image fautive, voire incomplète de notre branche : des informations imprécises voire inexactes sont diffusées. Prenons l'exemple de la diabolisation du soja par les médias. On oublie de préciser qu'entre-temps la plus grande partie de cette matière première précieuse provient d'Europe et qu'elle est toujours issue de cultures durables. Par ailleurs, nous utilisons surtout les sous-produits et produits dérivés de la production d'huile de soja, ce qui prouve que notre branche pratique déjà le « up-cycling » depuis des décennies. Il existe donc un retard sur le plan de l'information. Si l'on combine à cela les défis posés aux niveaux politique et législatif, une forte représentation de la branche s'impose. En notre qualité de fabricants d'aliments fourragers, nous devons tous tenir le même discours vis-à-vis de la politique et de la société et nous impliquer de manière prévisionnelle. En tant que Membre du Comité, je tiens à contribuer à ce que la VSF attire une attention encore plus soutenue à ces tâches.

De quel contexte environnant avez-vous besoin pour relever les défis de l'Association, voire de la branche ?

Pour relever les défis de la branche, on a besoin de conditions-cadres évidentes, sensées et réalistes. Dans le contexte politique actuel, ceci n'est malheureusement pas toujours le cas. Par conséquent, il faut une puissante association interprofessionnelle qui s'implique de manière proactive

dans la formation de l'opinion politique et qui veille à ce que notre secteur soit perçu, dans sa globalité, comme étant objectif et transparent et comme un partenaire fiable et tourné vers l'avant. Nous avons donc besoin d'un Comité au sein duquel est représentée toute la branche, qui poursuit des objectifs clairs et stratégiques et d'un Secrétariat qui a la force d'appliquer ces stratégies avec succès.

Quels objectifs poursuivez-vous en tant Membre du Comité, outre la défense des intérêts des fabricants d'aliments fourragers suisses ?

Dans mon travail au sein du Comité de la VSF, je considère que je suis d'abord un représentant des fabricants d'aliments fourragers privés en Suisse, avant de porter le « chapeau Granovit ». Il me tient à cœur d'avoir des échanges animés entre le Comité et les Membres qui ne sont pas représentés au sein de ce dernier. Il me paraît qu'il existe un potentiel d'amélioration à ce niveau.

Notre secteur et chaque entreprise individuelle doit faire face à des demandes et des défis croissants. Je pourrais m'imaginer des solutions professionnelles dans les domaines les plus divers, une pratique qui est déjà monnaie courante dans d'autres secteurs depuis longtemps. Je pense notamment à des solutions d'assurances pour la branche, à l'approvisionnement en énergie, à des investissements dans le digital, où de grandes avancées nous attendent, etc. Le groupe autour de notre grand concurrent non privé investit des dizaines de millions dans ce domaine. Ne pourrait-on y imaginer certains projets communs ?

Quel portrait dressez-vous de la branche, voire des Membres de la VSF ?

Nous savons, nous les Membres de la VSF, que la branche s'est développée énormément durant les dernières décennies, que ce soit au niveau de l'approvisionnement durable, de l'amélioration des performances de nos aliments fourragers, de la professionnalisation du conseil, de l'efficacité de la production, etc. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pourtant pas réussi à faire transparaître cette image vers l'extérieur, y compris dans l'agriculture. J'ai l'impression qu'un peu partout on nous perçoit comme une branche « empoussiérée » qui s'oppose aux nouveautés. Puisqu'il n'en est nullement ainsi, nous devons travailler sur l'image de notre secteur avec encore plus d'intensité.

Comment voyez-vous l'avenir de la VSF ? Quels seront les défis à relever ? Quels sont à vos yeux les changements qui s'imposent pour la branche ?

Comme mentionné ci-dessus, notre association professionnelle doit s'impliquer plus activement dans le processus politique. Pour les thèmes qui concernent notre secteur, il est primordial que nous soyons intégrés dans le processus dès la phase conceptuelle.

La durabilité écologique est et restera un sujet important, qui nous touchera de plus en plus. D'où l'importance pour notre branche d'évoluer dans ce domaine et d'informer à ce sujet. A mon sens, la VSF a un rôle central à jouer à ce niveau.

Quelles seront les autres thématiques de politique professionnelle qui préoccuperont les fabricants d'aliments composés suisses dans les prochaines années ?

Les thématiques sont multiples. Avec les exigences supplémentaires liées au développement écologiquement durable, nous serons encore confrontés à bien plus d'un défi. Je songe notamment par exemple aux différentes courbes de réduction auxquelles il faudra se conformer.

La numérisation sera une autre thématique importante qui nécessitera d'énormes investissements. Le marché est de plus en plus moderne et efficace

et différents systèmes de traitement d'informations jouent un grand rôle dans ce contexte. En tant que fournisseurs d'aliments composés, nous devons tenir le pas et offrir une plus-value.

Nous serons amenés à faire face à d'autres votations relatives à l'agriculture qui nous concerneront directement ou indirectement. Nous faisons partie intégrante du secteur agricole et, à ce titre, nous devons continuer à œuvrer activement sur le plan politique pour notre clientèle.



Système de commande numérisé dans un moulin

Contexte Politique

L'approvisionnement énergétique comme épée de Damoclès

L'attaque de l'Ukraine – grenier à blé de l'Europe – par le pouvoir russe le 24 février 2022 a d'un coup modifié toute une série d'éléments. Outre la crise des matières premières – provoquée par la guerre mais aussi par la situation logistique tendue à l'échelle mondiale – l'économie et la société devaient se préparer à faire face à une éventuelle pénurie de gaz ou d'électricité. La Confédération a fait appel à la population pour la motiver à adopter des modes de consommation d'énergie responsables.

Le gaz naturel couvre environ 15% des besoins énergétiques en Suisse. L'industrie des aliments composés table aussi sur cette source énergétique. Avec le début de la guerre en Ukraine, l'approvisionnement en gaz a été perturbé en Europe. Le Conseil fédéral a réagi rapidement à ce conflit en décidant dès début mars 2022, de mettre en place un cadre réglementaire permettant à l'industrie gazière suisse d'aborder ensemble la thématique de l'approvisionnement en gaz pour l'hiver. Vers mi-septembre, le Conseil a recommandé la commutation des installations bicom bustibles sur le mazout à partir du 1er octobre 2022, et début novembre l'Office fédéral pour l'énergie a publié les projets d'ordonnances prévues en cas de pénurie de gaz. Fort heureusement, les concepts élaborés dans la hâte n'ont pas dû être mis en œuvre au cours de l'année sous rapport.

Avoir accès à l'électricité va tellement de soi que la question des implications d'une pénurie éventuelle ne se pose que rarement en dehors des cercles de spécialistes. Différents facteurs ont cependant ébranlé cette évidence. En Suisse, l'approvisionnement en électricité incombe en premier lieu au

secteur privé. Si ce dernier n'est plus en mesure de faire face à une situation de pénurie par ses propres moyens, l'État intervient. Pour ce cas de figure, le Conseil fédéral a également développé l'année dernière des mesures de gestion réglementée prévues en cas de pénurie grave d'électricité qui ont fait l'objet d'une consultation raccourcie par le secteur privé. Les projets d'ordonnance prévoient des restrictions et interdictions d'utilisation, le contingentement immédiat et le contingentement ainsi que les délestages, des éléments qui ont naturellement suscité de grandes craintes également auprès des Membres de la VSF.

Pour se préparer à l'arrivée éventuelle d'une pénurie électrique, la VSF recommande à ses Membres de réfléchir aux scénarios « Contingentement de l'électricité » et « Faire des délestages ».

Pour ce faire, il importe de régler les questions essentielles suivantes :

1. Déterminez quelles seraient les capacités de production que vous pourriez perdre lors d'un contingentement de l'électricité ou d'un délestage temporaire.
2. Elaborez des scénarios de production
 - Quelles catégories d'animaux ont priorité (p. ex. monogastriques avant ruminants) ?
 - Quelles structures de fourrages puis-je encore produire (farines, granulés, miettes) ?
 - Préparer les collaborateurs à l'éventualité d'un travail d'alternance par équipes (où ce n'est pas encore le cas).
 - Existe-t-il des possibilités de coopération en matière de production ?

Initiative sur l'élevage intensif

L'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) » appelait à une modification constitutionnelle pour les élevages agricoles. La Confédération devait fixer des critères pour un hébergement et des soins respectueux des animaux, l'accès à l'extérieur, l'abattage et la taille maximale des groupes par étable. L'importation d'animaux et d'aliments d'origine animale à des fins d'alimentation humaine devait aussi répondre à de nouvelles règles. Un délai transitoire de maximum 25 ans était prévu pour appliquer l'initiative.

Tout comme pour les initiatives agricoles 2021, la VSF avait adhéré à l'alliance contre les initiatives sur l'élevage intensif, en soutenant la campagne de votation avec des actions spécifiques au secteur des aliments composés subsidiaires à la campagne principale. Le 25 septembre 2022, les familles paysannes suisses pouvaient se réjouir, puisque l'initiative sur l'élevage intensif n'a eu aucune chance avec environ 63 % de voix contre dans tous les cantons, sauf Bâle-Ville.

Cependant, les familles de paysans devront bientôt réaffronter deux nouvelles initiatives, puisque les initiatives populaires « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » et « Contre le bétonnage de notre paysage » (Initiative paysage) sont en route.

Rapport sur l'orientation future de la politique agricole en réponse au postulat

Lors de la session de printemps 2021, le Parlement a décidé de suspendre les délibérations sur la PA22+. A la place, le Parlement a déposé un postulat au Conseil fédéral demandant la rédaction d'un rap-

port sur l'orientation future de la politique agricole. Le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral de l'agriculture – en collaboration avec un groupe d'experts – de rédiger un rapport en réponse à un postulat sur l'orientation future de la politique agricole. Il s'agissait entre autres d'étudier plus en détail les points suivants :

- Mesures visant au maintien du taux d'auto-alimentation
- Transformation de la politique agricole en politique globale visant à promouvoir l'alimentation saine et la production durable de denrées alimentaires
- Fermeture, autant que possible, des cycles de tous les éléments fertilisants sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur, consommation y compris
- Simplification et recentrage sur les instruments de politique agricole particulièrement efficaces ; allègement de la charge administrative pesant sur le secteur agricole et réduction de la bureaucratie aux échelons fédéral et cantonal
- Mise en place d'un cadre pour garantir aux acteurs de l'agriculture et du secteur agroalimentaire une liberté entrepreneuriale aussi étendue que possible ainsi que des perspectives économiques
- Réduction des distorsions de concurrence entre la production indigène et les importations causées par des dispositions légales différentes pour la production, en tenant compte des engagements internationaux
- Réduction du gaspillage des aliments

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport mi-juin 2022. Les paysans y ont découvert quelques bons

éléments. L'Union Suisse des Paysans a notamment apprécié l'approche d'intégrer la politique agricole dans une stratégie alimentaire et de responsabiliser tous les acteurs de la chaîne de création de valeur. Selon le communiqué de l'USP, dans son rapport, le Conseil fédéral a montré qu'il était conscient que l'évolution du système actuel vers un système alimentaire durable n'est possible que si tous les domaines politiques concernés continuent à évoluer de manière cohérente et synchronisée, aussi pour pouvoir ainsi atténuer les conflits d'objectifs. Les consommateurs et les consommatrices ont également leur rôle à assumer, puisque ce sont eux qui par leur comportement d'achat déterminent aussi en partie les aliments que la Suisse et le monde entier doivent produire et le mode de production à adopter. D'après les familles paysannes, le rapport n'offre pas que des opportunités, mais aussi des défis. Ainsi il stipule que, en

matière de rentabilité, le système actuel de la protection douanière comporte aussi des inconvénients sur le plan macroéconomique et qu'il affaiblit avant tout les secteurs en aval. En revanche, le rapport n'aborde pas les avantages, par exemple l'atténuation d'une hausse des prix qu'offre le système de la protection douanière en cas de forte augmentation des prix internationaux.

Les débats sur le mini-paquet PA22+ continuent

En automne 2022, les Commissions économiques du Parlement ont repris les discussions sur un mini-paquet PA 22+. La PA22+ resterait un projet limité à l'essentiel centré sur les thèmes économiques et sociaux. Les aspects relatifs à l'environnement qui figuraient dans le projet initial, finalement mis en suspens, ont déjà été mis en œuvre via l'initiative parlementaire 19.475.



Apprenti aux cours interentreprises de conduite de chariots élévateurs

Après les délibérations au sein des Commissions, il est prévu que le Conseil national examine le projet lors de sa session de printemps 2023.

Projet « digiFlux » progresse

Avec le projet digiFlux (anciennement : gestion numérique des éléments fertilisants et des produits phytosanitaires (dNPSM)), la Confédération entend développer un système d'information destiné à la gestion globale des données dans le domaine des produits phytosanitaires et des éléments fertilisants. Ce système vise à collecter les données à déclaration obligatoire sur l'utilisation d'éléments fertilisants et de produits phytosanitaires ainsi qu'à simplifier l'échange informatisé de données et les

processus administratifs des exploitations agricoles, de l'administration et des tiers privés.

La VSF prend conscience de ses intérêts dans le « Sounding Board » sur le projet. L'industrie des aliments composés a pour objectif d'élaborer des solutions pragmatiques pour tous les fabricants d'aliments composés. Pour l'heure, on ignore toujours à partir de quand les livraisons d'éléments fertilisants aux exploitations agricoles devront finalement être saisies. Il est question de 2025.

Train d'ordonnances agricoles 2022

Le 2 novembre 2022, le Conseil fédéral a approuvé le train d'ordonnances agricoles 2022. Entre autres dispositions, la culture de pois chiches et de



Le produit fini est mis en sacs

lentilles destinés à l'alimentation humaine sera désormais soutenue, ce qui devrait en renforcer la compétitivité. Par ailleurs, le Conseil fédéral a chargé le DEFR de mettre en œuvre le versement direct des suppléments laitiers aux producteurs/-trices de lait. Ce changement de paradigme devrait conduire à quelques discussions à l'avenir ainsi qu'à une charge administrative supplémentaire. Les Annexes à l'Ordonnance sur le Livre des aliments pour animaux sont adaptées chaque année en fonction des prescriptions de l'UE.

Protéines animales : conditions-cadres restent incertaines

Depuis début septembre 2021, l'utilisation des dites « protéines animales transformées » d'origine porcine est à nouveau autorisée dans les aliments pour volaille et, inversement, les protéines d'origine avicole dans l'alimentation des porcins. Par ailleurs, il est autorisé d'utiliser les protéines dérivées d'insectes non seulement en aquaculture mais aussi dans les aliments pour porcins et volailles. La fabrication de protéines animales transformées est exigeante : Seuls les sous-produits d'animaux sûrs issus de la production ou transformation de denrées alimentaires peuvent être incorporés (catégorie de risque K3).

L'Union Suisse des Paysans s'est investie pour la réintroduction des protéines animales également en Suisse durant l'année sous rapport. Deux groupes de travail ont exploré le potentiel de marché et discuté d'une communication positive à l'intention de la population. L'industrie des aliments composés a déclaré être disposée à coopérer constructivement.

Le cadre légal est en cours d'élaboration au niveau de l'Office fédéral pour la protection du consom-

mateur et la sécurité alimentaire (OSAV), qui s'est vu contraint d'en reporter la consultation à plusieurs reprises déjà. Sans connaître les détails des conditions-cadres et après analyse de cette mesure de réintroduction, l'industrie des aliments composés conclut que :

- Hormis quelques rares exceptions, la fabrication d'aliments composés est assurée en Suisse par de petites structures.
- Dans les usines d'aliments composés suisses, on fabrique des aliments fourragers pour toutes les catégories d'animaux (y compris les ruminants). Il n'y a pas d'usines, ni de chaînes logistiques distinctes pour les aliments porcs et volailles, qui soient entièrement séparées du secteur des ruminants. La grande majorité des fabricants d'aliments fourragers en Suisse seraient donc actuellement incapables d'utiliser des protéines animales transformées.
- Les dépenses supplémentaires qu'impliqueraient des chaînes logistiques séparées, des installations de transformation séparées ainsi que des mesures de réglementation (analyse, documents justificatifs, audits etc.) engendreraient un énorme surcoût.
- En raison des exigences élevées, le potentiel de marché des aliments composés contenant des protéines animales transformées devrait rester plutôt gérable dans un premier temps.
- On ignore l'avis des consommateurs/-trices concernant l'utilisation de protéines animales en alimentation animale.



Mandats

Mandat de l'Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

L'année 2022 a été riche en événements :

En mars, la formation continue des experts des deux orientations a eu lieu au centre de formation Bühler AG à Uzwil.

Un temps fort était certainement les championnats suisses des métiers « SwissSkills », qui se sont déroulés en septembre pendant quatre jours à Berne. Des meuniers et meunières motivés ont présenté leur métier à un public majoritairement jeune. Jamais dans l'histoire des « SwissSkills », on n'avait enregistré autant de visiteurs. Sur les quelques 120 000 personnes intéressées, près de la moitié étaient des élèves.

Le couronnement de l'année de formation professionnelle 2022 de l'AMTM a été la victoire de Remo Wyss (Beck und Cie AG Mühle Landshut d'Utzenstorf) aux MühlenMasters en octobre. Ceux-ci ont lieu chaque année dans un moulin différent. Au cours de l'année sous revue, les MühlenMasters ont été organisés pour la première fois en Suisse.

Le nombre d'apprentis se maintient à un niveau constant, avec environ 15 apprentis par année scolaire. Malgré cela, il est souvent difficile de pourvoir les places d'apprentissage ou de trouver des professionnels formés dans la branche.

En 2022, 13 meuniers et meunières en Suisse alémanique et 1 meunier en Suisse romande ont terminé leur apprentissage avec succès. C'est Joel Joy Fischer (UFA AG, Sursee) qui a obtenu le meilleur



Cérémonie de clôture du 26 août 2022 à Sempach

résultat pour l'orientation Alimentation animale. Quant à Armin Mettler (Bachtalmühle AG, Sins), il est arrivé premier de sa promotion pour l'orientation Denrées alimentaires.

Depuis 2020, l'AMTM élit « l'entreprise formatrice de l'année » qui reçoit un prix itinérant sous forme de cloche. Lors de la cérémonie de qualification qui s'est déroulée fin août dans le restaurant « Zur Schlacht » à Sempach, la distinction est passée du vainqueur de l'année précédente, Kunz Kunath AG à Berthoud, à Willi Grüninger AG à Flums pour une année. Cette distinction est décernée à l'entreprise qui s'est engagée de manière exceptionnelle dans la formation des apprentis au cours de l'année écoulée.

L'AMTM et les entreprises formatrices mettront à nouveau tout en œuvre pour pourvoir les places d'apprentissage avec des candidates et des candidats appropriés au cours de la prochaine année de formation professionnelle.

Mandat sécurité au travail / solution professionnelle "Céréales" (KSGGV)

La KSGGV s'est fixé comme priorité pour l'année 2022 le thème « Inspection & Audits ».

Lors de l'Assemblée générale du 17 mars 2022 chez Camille Bloch à Courtelary, Heinz Hauser, inspecteur du travail du canton de Berne, s'est

penché sur ce thème avec son exposé « Contrôle du système MSST du point de vue d'un inspecteur du travail ».

Lors du cours cosec du 17 novembre 2022, Willy Frei, hygiéniste du travail, a également donné un aperçu des conclusions tirées de son activité d'auditeur. De plus, il a été rendu attentif sur ce thème sur le site Internet et dans les newsletters.

Six audits ont été effectués au cours de l'année sous revue. Outre de nombreux efforts positifs, des faiblesses récurrentes ont également été identifiées. Celles-ci ont été communiquées aux membres et, si possible, intégrées dans les formations afin de leur montrer les possibilités d'amélioration du respect des règles vitales.

En 2021, le risque d'accidents professionnels dans la solution de branche s'élevait à 68 cas pour 1000 employés à plein temps, ce qui représente une nouvelle hausse après le creux de 2020. Les accidents non professionnels dans la solution de branche ont légèrement diminué, mais restent beaucoup plus fréquents que les accidents professionnels. Les employés semblent se comporter de manière plus sûre sur leur lieu de travail, notamment grâce à la sensibilisation effectuée par la solution de branche. Une telle sensibilisation devrait de plus en plus s'étendre aux loisirs.

Pour 2023, le Comité de la KSGGV a choisi comme thème principal « Travailler en hauteur ». Ce thème sera abordé de manière plus approfondie lors de l'assemblée générale, de la formation des cosec et dans les newsletters.



Marché des aliments fourragers

Commentaire sur l'évolution des chiffres d'affaires 2022 des Membres de la VSF

Considérations générales

Après une forte progression, la production mondiale d'aliments composés a enregistré un recul en 2022. Selon le rapport Alltech Agri-Food Outlook 2022, environ 1.266 milliards de tonnes d'aliments composés ont été produites au cours de l'année sous rapport, soit un recul de 5.3 millions de tonnes ou 0.42%. L'Europe a enregistré la plus forte baisse avec 13 millions de tonnes, alors que l'Amérique latine, le Moyen Orient et l'Amérique du Nord ont pu accroître leur production. L'invasion de l'Ukraine ainsi que l'expansion des pandémies PPA et grippe aviaire sont sans doute les principaux facteurs responsables de la diminution de la production.

A l'échelle mondiale, on a produit près de 10 millions de tonnes d'aliments composés en moins à destination du secteur porcin. En revanche, la fa-

brication d'aliments volaille s'est accrue de 5 millions de tonnes. Globalement, la plus grande augmentation a été enregistrée dans le secteur des aliments pour animaux de compagnie, puisque la production mondiale s'est accrue de 2.4 millions de tonnes ou 7.5% pour passer à plus de 35 millions de tonnes ! Récemment, l'humoriste suisse Patti Basler a avancé une thèse intéressante à ce sujet : ' « J'estime que garder des animaux de compagnie pour finalement ne pas les manger équivaut à du gaspillage alimentaire. »

¹ Note du traducteur : traduction libre, non officielle

Dans la société, la question de l'alimentation gagne en importance. Des professionnels allemands de la diététique estiment qu'une alimentation respectueuse du climat et durable est l'évolution la plus importante et la plus irréversible de cette décennie. Selon des consommateurs /-trices « les aspects régionalité et développement durable ont aujourd'hui plus d'impact sur leurs choix alimentaires que la santé ». Les experts en diététique ont pointé du doigt « les mythes alimentaires et



Contrôle visuel après un procès de production

les informations erronées sur l'alimentation comme étant des dangers » : avec les renseignements qu'ils trouvent sur internet et via les réseaux sociaux, beaucoup de gens se perdent dans les détails sur leur alimentation et manquent l'essentiel. Il en découle la nécessité pour l'économie agroalimentaire de créer un pool d'information basé sur les faits, auquel doit participer l'industrie des aliments fourragers.

Cheptel d'animaux de rente

Selon l'Office fédéral de la statistique, le cheptel d'animaux de rente a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Néanmoins, à long terme, la voie adoptée par les responsables politiques et l'administration devrait encore mettre à plus rude épreuve le cheptel. Le nombre de bovin a stagné à un niveau bas. Comparativement à l'année 2000, il a diminué de près de 4%. Le cheptel de vaches laitières d'environ 5%. L'effectif de la volaille a derechef enregistré la croissance la plus marquée par rapport à l'année précédente avec, selon l'OFS, plus de 4.2%. L'effectif de poulets à l'engrais a augmenté de 5.6% et celui des poules pondeuses de 1.1%. Si l'on compare l'effectif de la volaille à celui de l'année 2000, les taux de croissance sont extrêmement impressionnants, puisque le cheptel de poulets à l'engrais s'est accru de 98.6% et celui de poules pondeuses de 81.8%.

Ventes

En 2022, les Membres de la VSF ont produit et commercialisé un total de 746'509 tonnes (année précédente (AP) : 728'336 tonnes) d'aliments composés, de concentrés protéiques et d'additifs fourragers, ce qui représente une augmentation

des ventes de 2.5%, un résultat influencé essentiellement par l'accueil de nouveaux Membres. L'ensemble du marché a connu une évolution légèrement négative par rapport à l'année précédente, puisqu'on comptabilise une baisse des ventes pour l'ensemble du secteur des aliments composés située entre 5'000 (-0.3%) et 10'000 tonnes (-0.6%). Selon des estimations, la production d'aliments composés pour l'ensemble de la Suisse devrait se chiffrer à près de 1'692 millions de tonnes (AP : 1'670 millions de tonnes). En 2022, il devrait à nouveau y avoir eu un faible déplacement des parts de marché en faveur des fabricants privés. Cette répartition est estimée comme suit en 2022 : 44% pour les Membres de la VSF (y compris Meliofeed SA), 44% pour les coopératives agricoles (UFA SA, coopératives locales), 11% pour les fabricants non affiliés à une association (opportunistes) et >1% pour les importations.

Aliments volaille

L'année sous revue s'est avérée difficile pour les producteurs d'œufs. Après une croissance notable de la production d'œufs en Suisse c'était la désillusion. En début d'année, les ventes d'œufs au détail ont baissé et à Pâques la demande était bien en deçà des attentes. A la fin de l'année, force était de constater qu'on avait consommé 63.5 millions (3.7%) d'œufs en moins. Les poules pondeuses suisses ont produit au total 10.6 millions d'œufs de moins que l'année précédente. Cependant, près de 25% supplémentaires de cette production indigène devaient être transformés, avec finalement une forte pression sur la marge. Un recul de 25.5% au niveau des importations a permis de stabiliser quelque peu le marché indigène.

Avec l'augmentation du nombre de membres, le chiffre d'affaires des aliments pour volaille de la VSF a fait un bond de 7,8%. Les membres traditionnels de la VSF n'ont probablement pas profité autant qu'ils l'auraient souhaité de la croissance du marché de la production de volaille au détriment de tiers.

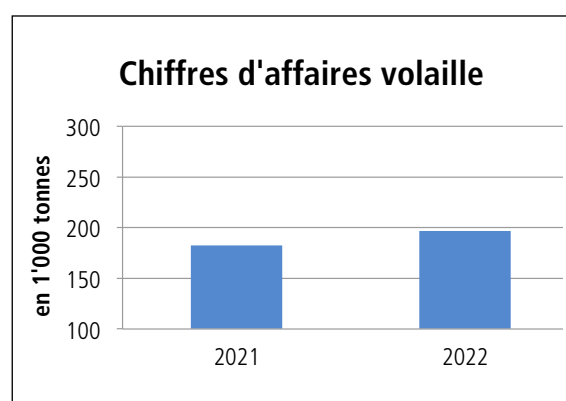
La production de viande de volaille a enregistré une nouvelle hausse, bien que plus faible que les années précédentes. Avec une croissance de 2'102 tonnes poids mort, elle a augmenté de 1.9%. Par rapport à l'année précédente, la part nationale a encore diminué et passe à 66.3%, soit une diminution de 0.45%. La consommation par habitant de viande prête à la vente est passée à 15 kg, soit une augmentation de 1.7%.

Les parts de marché des intégrateurs dans la production de poulet changent légèrement chaque année :

- Micarna a connu une croissance(+2.67%) pour acquérir une part de marché de 44.1%.
- Avec une croissance de 3.8%, Frifag s'est affirmé comme partenaire de marché fort avec une part de marché de 14.3%.
- Bell a pu maintenir sa deuxième position avec à peine un tiers des parts de marché (31.4%, croissance +1.9%).
- Kneuss a perdu 0.4% et est passé à une part de marché de 8.9%.

Le marché devrait continuer à s'accroître à l'avenir – c'est ce qu'indiquent aussi les opérations d'acquisitions d'acteurs isolés du marché.

La production d'aliments pour volaille est un secteur qui gagne en importance pour les Membres de la VSF. Un revirement devrait se produire à moyen voire long terme avec des problèmes croissants d'augmentation des capacités de production en raison d'obstacles liés à l'aménagement du territoire.



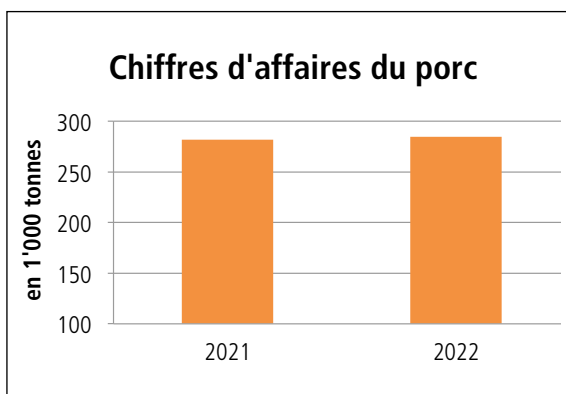
Aliments porcs

Pendant la pandémie de COVID, la consommation de viande de porc a augmenté et les exploitations porcines ont augmenté leur production. Avec le retour à la normalité, la production a dépassé la demande, entraînant un effondrement des prix sans précédent. Peu après le milieu l'année, en un court laps de temps, le kg de poids mort a passé de Fr. 3.80 à Fr. 3.00. En 2022, le gain moyen a diminué de 57 centimes (Fr. 3.37 par rapport à Fr. 3.94) par rapport à l'année précédente, soit des pertes de profit de 132.4 millions de francs, sans compter le surcoût des fourrages occasionné par la hausse des prix des matières premières ! Très tôt Suisseporcs a mis en garde les éleveurs de porcs : « L'équilibre entre les besoins quotidiens dans l'assiette et la production de porcelets, par nature à long terme, est un défi », a déclaré Adrian Schütz

de Suisseporcs en 2021. En même temps, lors de l'Assemblée des délégués, le Président de Suisseporcs, Meinrad Pfister, a tenu à mettre en garde les éleveurs contre le fait que la branche allait perdre Fr. 200 millions. Malheureusement, il semble que ses pires craintes se soient confirmées.

En 2022, la production de viande de porc a atteint 232'377 tonnes de poids mort, soit à nouveau 3'000 tonnes ou 1.2% de plus que l'année précédente. Avec une part indigène de 96.2% (AP : 94.2%), la limite supérieure optimale a été nettement dépassée. Dans ce secteur, le marché des aliments composés doit faire face à une rude concurrence. La situation économique compliquée de l'engraissement des porcs a été aggravée par des formes de coopération à caractère partiellement intégratif (engraissement sous contrat).

Les Membres de la VSF se sont affirmés dans le segment porcin. Les ventes d'aliments composés « porcs » de la VSF ont à nouveau augmenté. Les mesures correctives du marché engagées dans le secteur devraient toutefois engendrer des situations de marché compliquées en 2023.

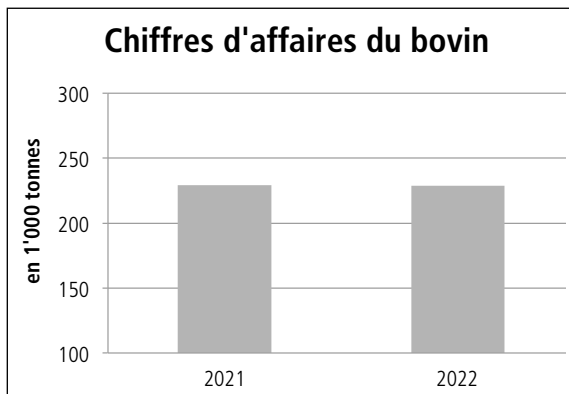


Gros bétail

La production cumulée de lait de janvier à décembre 2022 était clairement en deçà de celle de l'année précédente. Il est fort à parier que l'énorme sécheresse jumelée à la faible offre de fourrages grossiers a contribué à une réduction du nombre de vaches. Les chiffres recensés par les Producteurs Suisse de Lait (PSL) indiquent que le nombre de vaches a diminué de 9'468 têtes ou 1.7% par rapport à l'année précédente. Le stress dû à la chaleur aura sans doute freiné davantage la production. Un total de 3'354'466 tonnes de lait a été commercialisé. Le recul par rapport à l'année précédente était d'environ 51 millions de kg ou 1.5%. Parallèlement, les teneurs étaient légèrement inférieures réduisant les facteurs de rendement lors de la transformation. Les producteurs de lait pouvaient se réjouir d'une hausse des prix de 5 centimes pour le lait A à partir de mai. Les prix du lait B ont connu de fortes fluctuations. Au début de l'année, ils s'élevaient à 61.7 centimes pour augmenter à 68.6 centimes en mai et rediminuer à 62.6 centimes à la fin de l'année. Dans le segment du lait C, les prix moyens atteignaient environ 10-15 centimes de plus que l'année précédente.

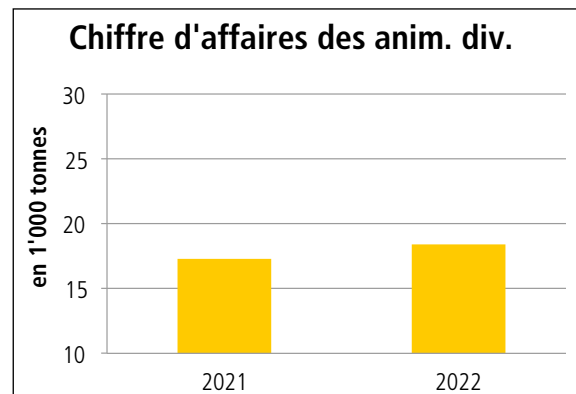
Dans l'ensemble, la production 2022 de viande bovine était de 0.9% inférieure à l'année d'avant. La production de viande de veau a derechef enregistré un recul de 2.4%. Le niveau de prix des génisses, bœufs et taureaux ainsi que des vaches de boucherie est resté assez élevé. Le segment de marché bétail d'engraissement a connu une nouvelle évolution légèrement positive en 2022 auprès des Membres de la VSF.

Au total, en 2022, la catégorie d'aliments « Gros bétail » clôture avec un résultat inférieur aux attentes. Compte tenu des conditions sur le marché du lait et de la sécheresse, le potentiel du marché avait paru plus prometteur aux fabricants d'aliments composés.



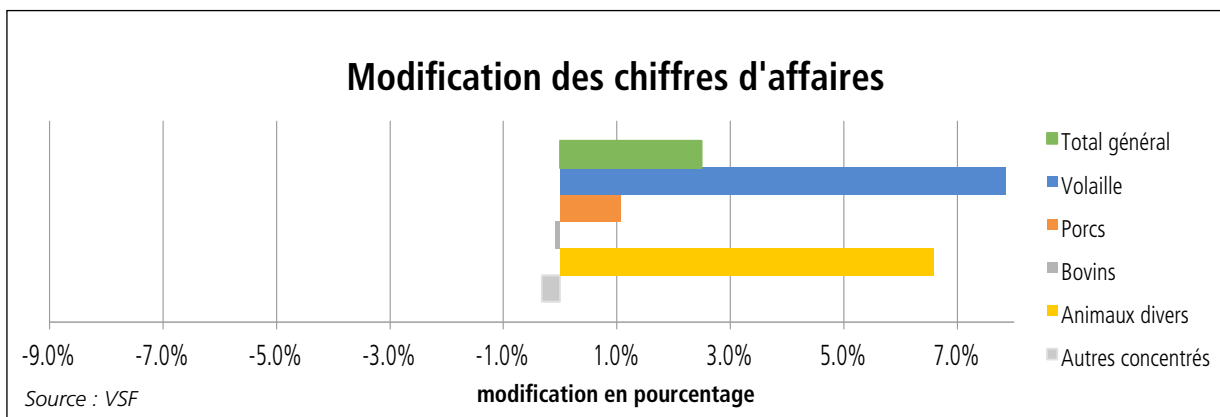
Animaux divers

Au cours de l'année sous revue, différentes tendances se sont manifestées dans la catégorie « Animaux divers ». Alors qu'un recul se dessinait côté petits ruminants, il persistait un léger redressement dans la production d'aliments pour chevaux. Au total, le segment représente une très faible part dans la production totale des Membres de la VSF, soit 2.5%. La situation des marges dans ce secteur devrait toutefois permettre d'en garantir l'attractivité malgré les faibles quantités.



Additifs fourragers

Tous les Membres de la VSF fabricants de prémélanges ont pu clôturer au même niveau que l'année précédente, puisque l'année s'est soldé par un léger déficit de 57 tonnes (0.3%) contre un plus de 280 tonnes l'année d'avant.



Modifications des chiffres d'affaires 2021/2022

	2021 Tonnes	2022 Tonnes	par rapport au chiffre 2021 en %	par rapport au chiffre 2022 en %	+ / - 21/22 en %
I. Volaille					
1. Elevage / Poulettes	12'259	13'606	1.7%	1.9%	11.0%
2. Pondeuses	80'952	96'855	11.4%	13.3%	19.6%
3. Poulet à l'engrais	89'335	86'410	12.6%	11.9%	-3.3%
Total volaille	182'546	196'871	25.7%	27.0%	7.8%
II. Porcs					
4. Porcelets	37'586	38'205	5.3%	5.2%	1.6%
5. Goretts / Engrais	195'078	197'311	27.4%	27.1%	1.1%
6. Porcs élevage (truiés)	49'100	49'209	6.9%	6.8%	0.2%
Total porcs	281'764	284'725	39.6%	39.1%	1.1%
III. Bovins					
7. Succédanés de lait pour veaux	8'026	7'977	1.1%	1.1%	-0.6%
8. Elevage veaux, génisses	15'277	15'416	2.1%	2.1%	0.9%
9. Vaches laitières (Y.C. aliments compl. pour animaux aux pâturages)	172'689	171'716	24.3%	23.6%	-0.6%
10. Engrais	33'172	33'861	4.7%	4.6%	2.1%
Total bovins	229'165	228'971	32.2%	31.4%	-0.1%
IV. Animaux divers					
11. Chevaux	6'531	6'838	0.9%	0.9%	4.7%
12. Lapins	2'199	2'177	0.3%	0.3%	-1.0%
13. Moutons et chèvres	3'470	3'411	0.5%	0.5%	-1.7%
14. Mélang. de Grains (Volaille, Oiseaux, Lapin)	1'841	3'004	0.3%	0.4%	63.1%
15. Autr. Ali. Comp. (Animaux divers)	3'240	2'990	0.5%	0.4%	-7.7%
Total animaux divers	17'281	18'419	2.4%	2.5%	6.6%
Total ali. composé + concentrés protéiqu.	710'756	728'986	100.0%	100.0%	2.6%
V. Autres concentrés	17'580	17'523			-0.3%
Total général	728'336	746'509			2.5%

Nombre d'annonces reçues : 39

Marché des matières premières

Aliments fourragers

Céréales panifiables de bonne qualité – faible approvisionnement en céréales fourragères en 2022

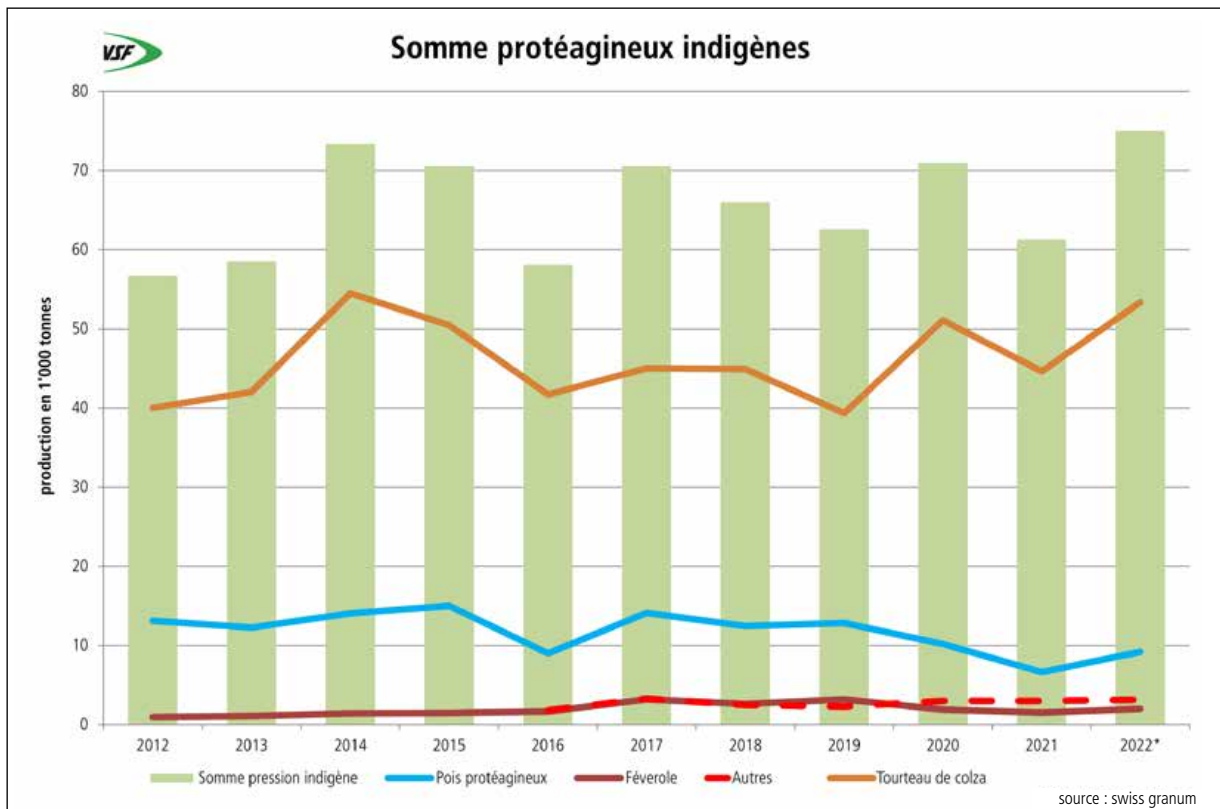
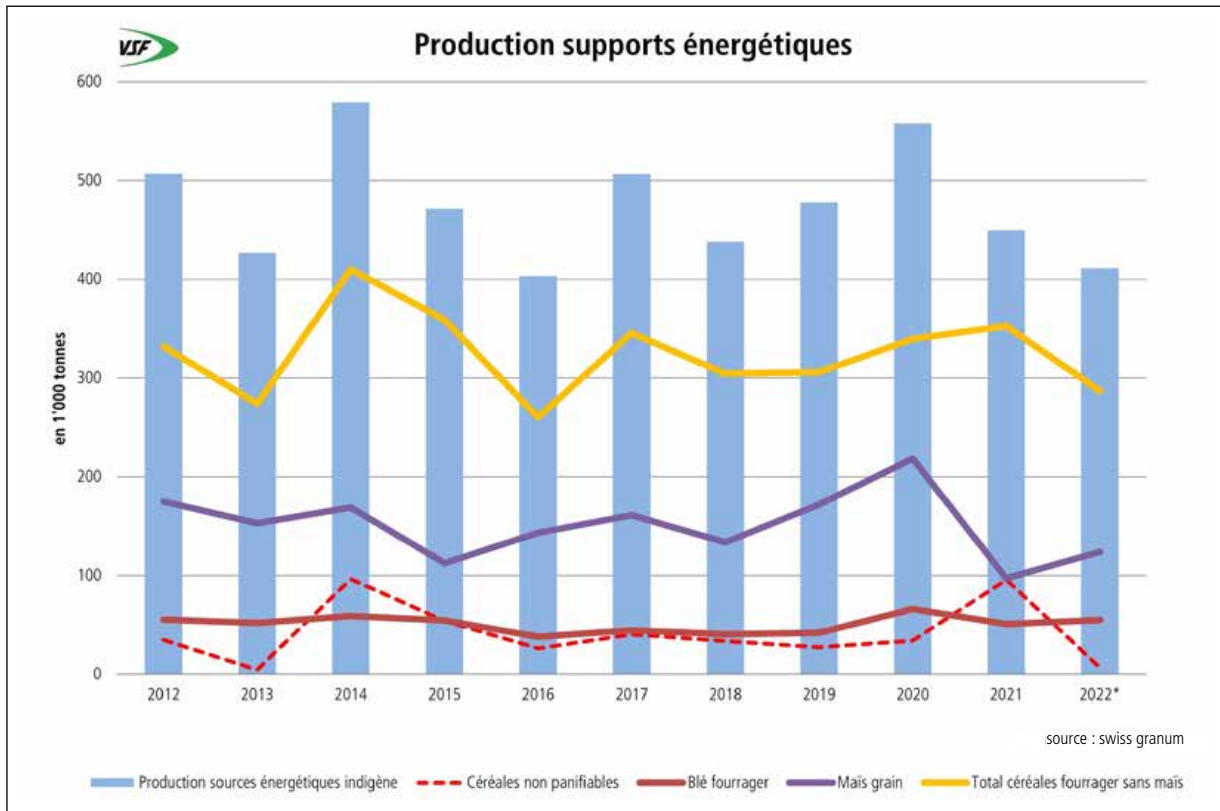
Après une année 2021 fortement marquée par la germination sur pied, la production de céréales panifiables était réjouissante au cours de l'année sous rapport. Peu de lots ont donc été déclassés en « non panifiables » pour être commercialisés dans le secteur fourrager. Exprimés en chiffres, 88'697 tonnes de céréales panifiables de moins ont atterri dans les auges (« non panifiables » en 2022 : 6'823 tonnes).

Après un printemps largement ensoleillé, la Suisse a connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures avec des périodes de canicules. Les fortes chaleurs ont débuté de manière inhabituellement précoce en juin et ont continué jusqu'en août. Cette chaleur s'est accompagnée d'un manque de précipitations. Entre mai et mi-août 2022, on n'avait plus autant manqué de pluie ces 140 dernières années. Les conditions étaient donc excellentes pour la récolte de céréales qui s'est fait rapidement.

Pour pratiquement toutes les variétés de céréales fourragères, les volumes récoltés en 2022 correspondaient grosso modo à la moyenne des cinq dernières années. La récolte de blé fourrager dont on avait tant besoin s'élevait à 55'040 tonnes en 2022, un volume heureusement supérieur à la

moyenne. La tendance vers plus de blé fourrager semble se confirmer. Le deuxième support énergétique important, à savoir le maïs-grain, a doublement souffert des rudes conditions météorologiques: d'un côté les rendements régionaux étaient parfois très maigres, et de l'autre la sécheresse aura sans doute fait que des surfaces emblavées en maïs-grain auront été ensilées ou consommées en vert. Avec 124'143 tonnes, le volume record enregistré en 2020 a été manqué de près de 100'000 tonnes. La récolte engrangée de céréales fourragères s'élevait à 411'227 tonnes au total. La « faible » récolte 2021, y compris céréales non panifiables, avoisinait 449'864 tonnes. **La moyenne pluriannuelle a donc été manquée de 50'000 tonnes.**

Concernant la contamination en mycotoxines, swiss granum a pu envoyer des signaux positifs assez tôt. La contamination en déoxynivalénol de l'orge et du triticale se situait à un très faible niveau, ce qu'on devait probablement à la floraison précoce par temps sec et chaud. Seul un quart des échantillons d'orge et 10% des échantillons de triticale présentaient une contamination en DON supérieure à la limite de détection. Le maïs-grain a également profité des conditions météorologiques pour ce qui est des mycotoxines, puisque le niveau de contamination en déoxynivalénol était faible cette année et le niveau de contamination en fumonisine a été qualifié de moyen. En revanche, on a noté une contamination accrue en zéaralénone, la mycotoxine opérant sur l'œstrogène.



Production suisse de supports protéiques

Le colza est la principale culture oléagineuse. En 2022, la récolte de colza était de 92'059 tonnes. Pour un rendement en huile d'environ 42%, cela correspond à environ 53'000 tonnes de tourteaux de colza indigènes. La bonne récolte en 2022 a donné environ 20% de tourteaux de colza de plus que l'année précédente. La culture de tournesols a également pu se rétablir à un niveau bas. Les quantités récoltées pour les autres supports protéiques correspondaient à la moyenne pluriannuelle. Le volume disponible en protéines indigènes a pour la première fois atteint la valeur de 75'000 tonnes. La Suisse reste fortement dépendante d'importations de supports protéiques.

Supports énergétiques importés essentiellement « régionaux »

L'industrie suisse des aliments composés est et reste dépendante d'importations. Par le passé,

notre branche a été accusée d'importer des aliments fourragers de partout dans le monde et, par la même, de causer des dommages écologiques et de créer inutilement des risques sociaux.

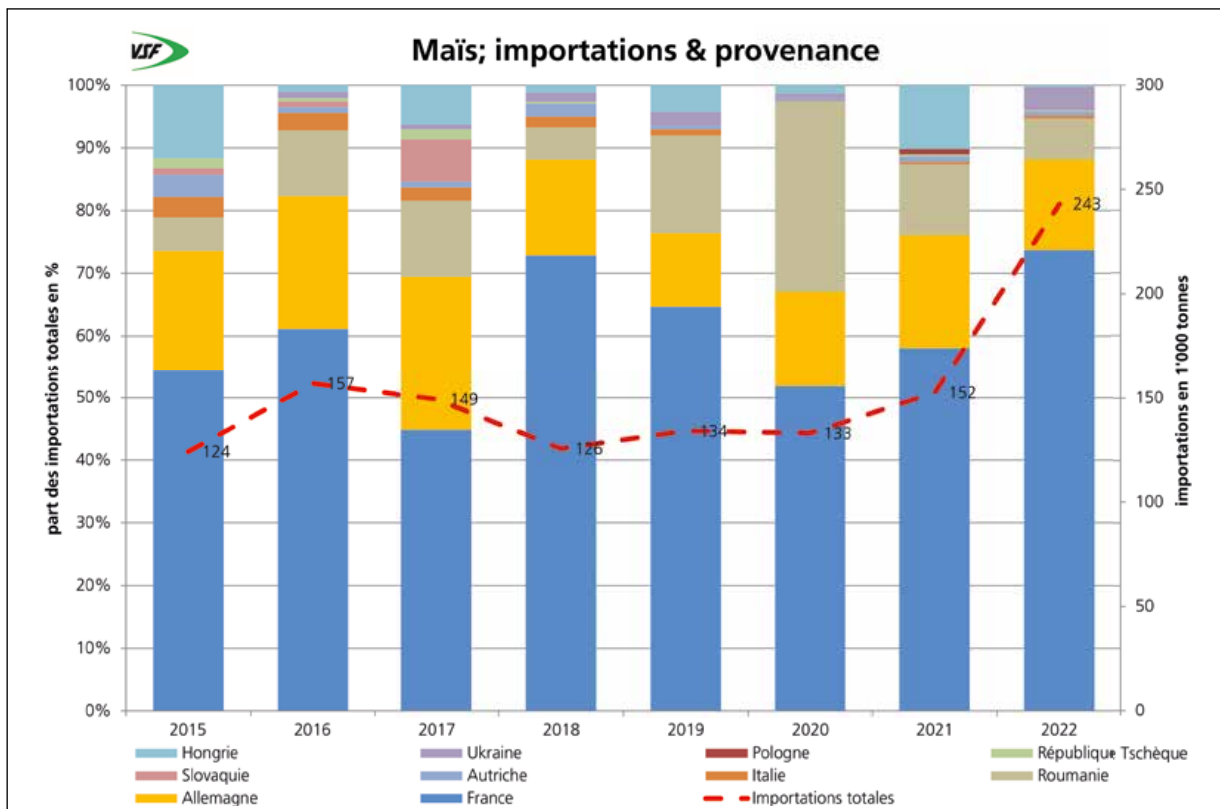
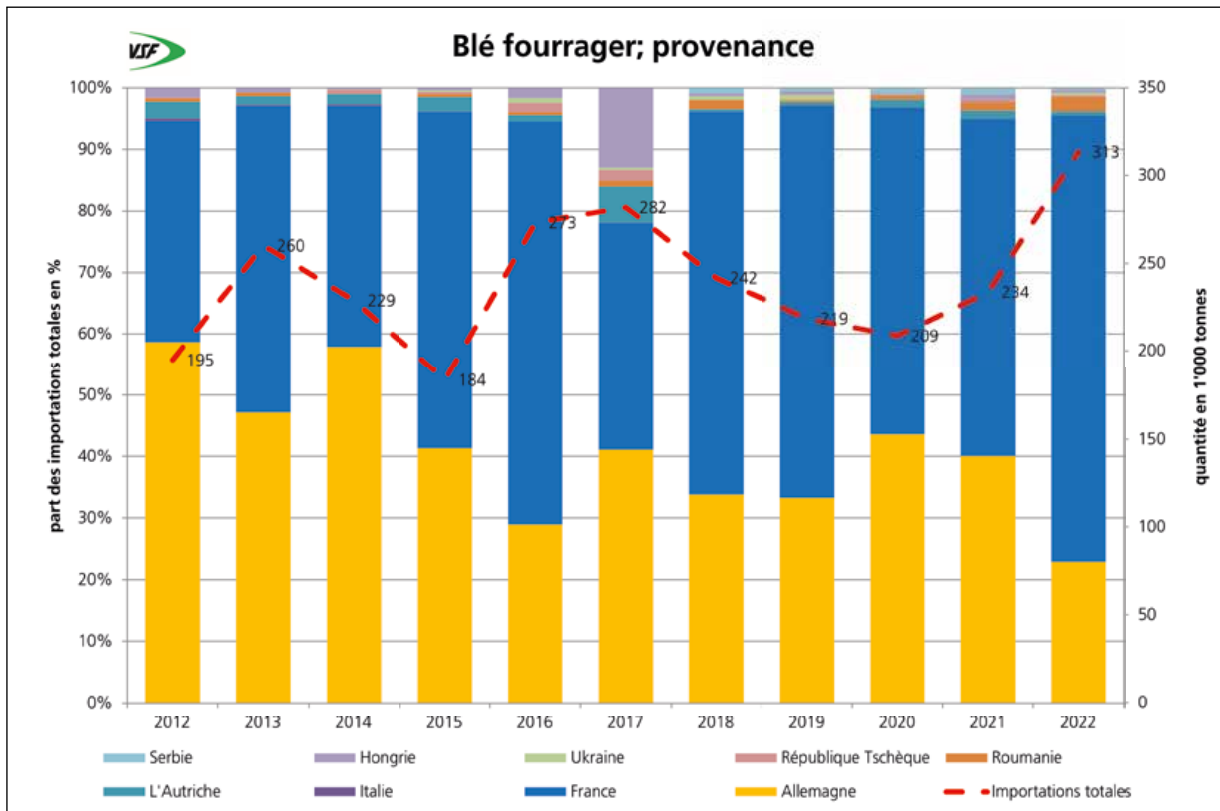
En réalité, le blé et le maïs proviennent essentiellement de la « région », à savoir la France et l'Allemagne.

Le blé fourrager importé par un fabricant d'aliments composés en Suisse orientale a souvent un trajet de transport plus court que pour le blé suisse de la plaine de l'Orbe.

Les graphiques ci-dessous indiquent les quantités et les origines du blé fourrager et du maïs-grain à des fins d'utilisation en alimentation animale. Le volume d'importation 2022 illustre clairement qu'en cas de faible approvisionnement indigène, les importations compensatoires augmentent.



Contrôle des matières premières

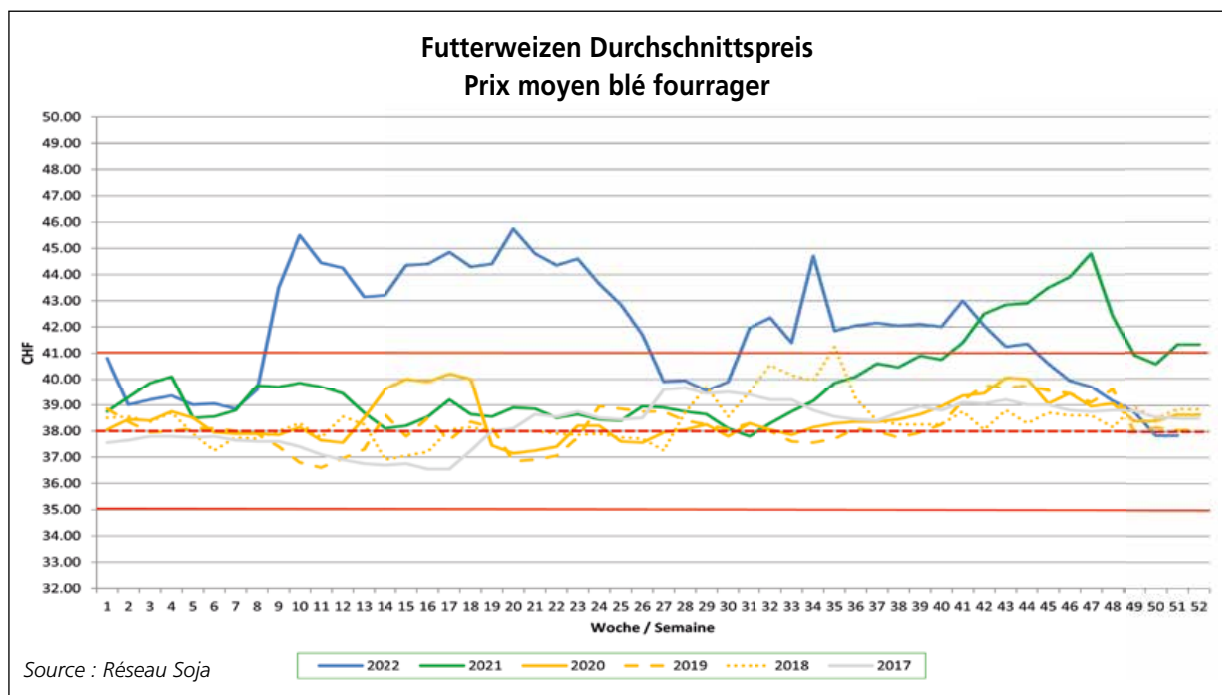


Système des prélèvements douaniers « dépassé » en cas de marchés volatiles

Dès l'automne 2021, les prélèvements perçus sur les aliments fourragers étaient trop élevés. En considérant rétrospectivement les prix moyens d'importation (Statistique du commerce extérieur), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ne peut réagir à temps à de fortes augmentations de prix, ce qui engendre à son tour un renchérissement des aliments fourragers et donc de la production animale, qui s'en trouve fortement fragilisée. Début février 2022, la VSF a en collaboration avec l'Association privée du commerce de céréales et de matières fourragères (VSGF) et fenaco présenté la situation à l'OFAG. Les différentes parties se sont séparées avec l'intention de se pencher sur d'éventuelles adaptations du modèle de calcul des prix. L'invasion de l'Ukraine par Putin a profondément bouleversé le monde. Suite à l'impact de cette attaque et à l'énorme sécheresse en Europe centrale, des marchés extrêmement volatiles se sont

développés en été 2022. L'OFAG a réagi en mars avec un abaissement extraordinaire des droits de douane vers la mi-mois (!), surprenant ainsi positivement la branche. La volatilité des prix des matières premières ainsi que la baisse du cours de l'EURO ont mis l'Office fédéral de l'agriculture dans une situation compliquée et ont clairement démontré que le système des prélèvements douaniers tel qu'il est appliqué équivaut à une « quadrature du cercle », d'où la nécessité urgente d'une révision. Par conséquent, les éleveurs ont dû beaucoup déboursier pour nourrir leurs animaux, ce qui a eu un impact négatif sur la rentabilité.

Le graphique représente les prix hebdomadaires franco-frontière dédouanés, recensés par réserve-suisse. Le prix-seuil s'élève à Fr. 38.00 et la fourchette est de \pm Fr. 3.00. Les conséquences de la guerre en Ukraine sont clairement visibles. Au cours du deuxième semestre, des prélèvements douaniers parfois inexplicables ainsi qu'une très

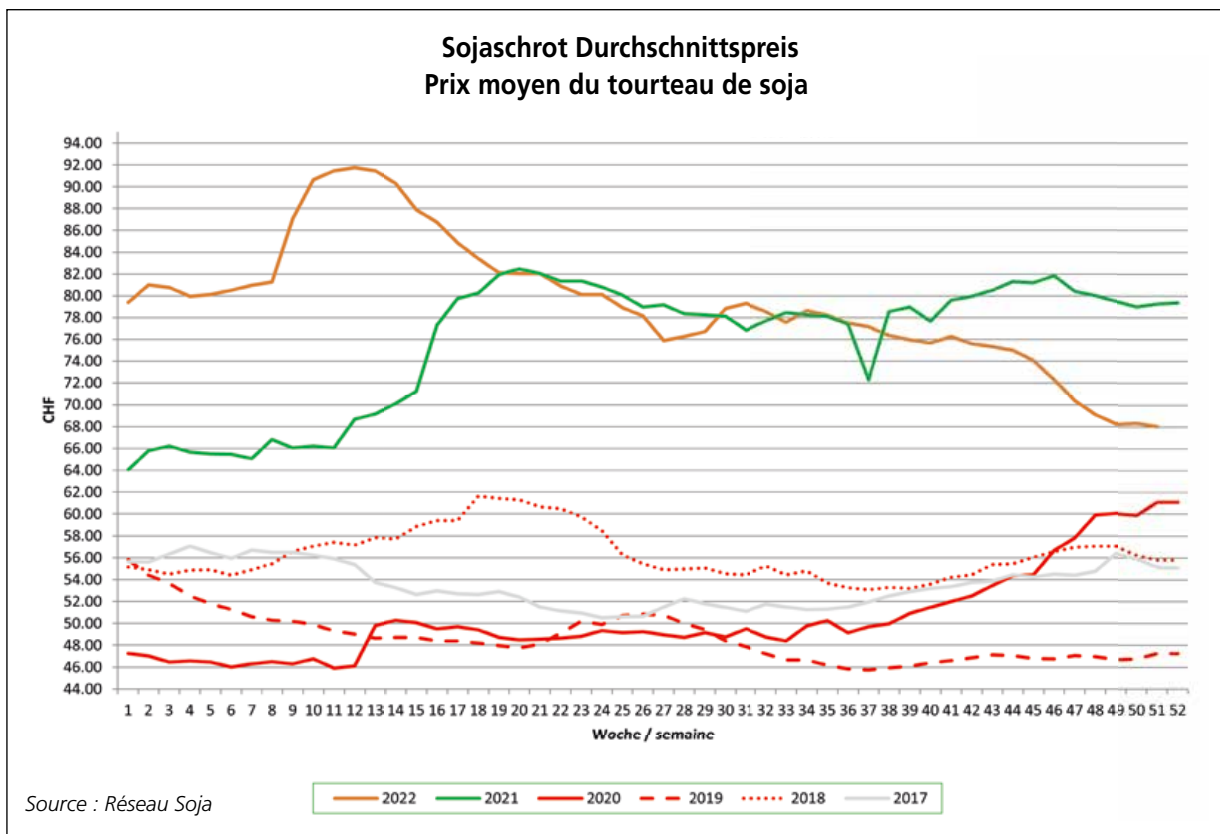


forte volatilité ont conduit à des prix des matières premières dépassant la moyenne supérieure de la fourchette des prix.

Lors d'une réunion en automne, l'OFAG et les représentants de l'industrie des aliments composés ont convenu d'aborder la question au sein de l'organisation de la branche swiss granum avec les producteurs nationaux de céréales fourragères et de s'efforcer de trouver des solutions. Au moment de la rédaction du Rapport annuel, des décisions importantes n'avaient pas encore été prises à ce sujet.

Prix historiquement élevés pour les protéines

Les prix des tourteaux de soja ont littéralement explosé après l'éclatement de la guerre en Ukraine, mais se sont quelque peu normalisés par la suite. Les exigences extrêmement élevées en Suisse pour les tourteaux de soja sans OGM et de certification de développement durable poussent les prix vers le haut. Le prix-seuil décidé par le Conseil fédéral s'élève à Fr. 45.00. Les importations se font en franchise de droits de douane depuis des années.



Nouvelle direction du Réseau Soja Suisse

Pendant deux ans, le Réseau Soja Suisse a été présidé par la VSF (Christian Oesch). Madame Salome Hofer a été élue unanimement pour lui succéder en tant que première Présidente. Madame Hofer est Responsable Développement Durable chez Coop. Elle fait de la politique au sein du Grand Conseil du Canton de Bâle-Ville.

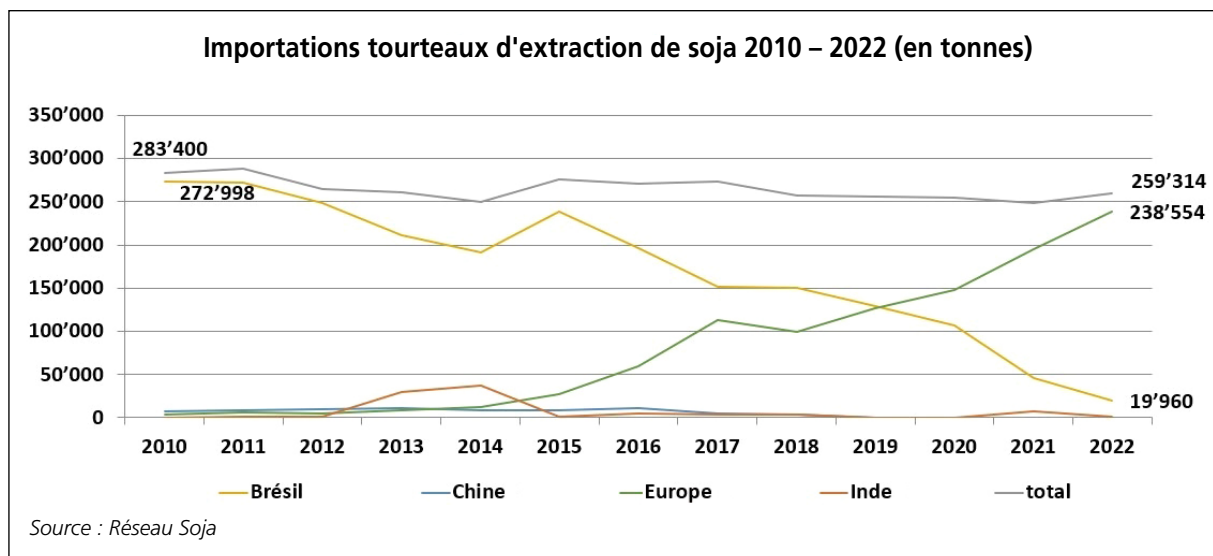
Monsieur Oesch a résumé son travail à la présidence comme suit : « Ces deux dernières années, j'ai eu la chance de présider une Association dynamique et très « colorée ». Après mon mandat de deux ans, je constate que l'Association se trouve sur la bonne voie malgré et grâce à sa diversité. Du fait de sa nature visionnaire, le Réseau Soja Suisse a aussi le devoir de déranger, tout comme celui de trouver des solutions pragmatiques à des problèmes souvent encore inconnus. Et le Réseau en est capable. »

Part de soja importée d'Europe à un niveau record

En 2021, la pénurie d'approvisionnement en soja sans OGM – surtout de la marchandise venant du Brésil – a fait grimper les prix. La guerre en Ukraine

a fait monter les prix en flèche à des niveaux vertigineux. En mars 2022, le Réseau Soja Suisse a décidé de ne pas effectuer de nouveaux achats de soja fourrager d'origine russe, tout en assumant la perte d'une source de protéines importante jusqu'ici. Parallèlement, on a encore diminué la part de soja en provenance du Brésil. Dans le courant de l'année, la situation sur les marchés d'approvisionnement s'est de plus en plus détendue. Au cours de l'année écoulée, la Suisse a importé 269'400 tonnes de soja fourrager au total, dont 259'314 tonnes de tourteaux Extraktionsschrot de soja et 10'087 tonnes de fèves de soja. 248'640 tonnes proviennent d'Europe, soit une part de 92.3%. Les importations de soja fourrager en provenance du Brésil ont diminué pour passer à 19'960 tonnes ou 7.4%. L'évolution s'est donc poursuivie.

En 2022, les membres du Réseau Soja en ont acheté pour couvrir 94.9% des importations totales. Pour les 11 acheteurs, la part certifiée représentait 98.6%. ProTerra, ISCC PLUS et Europe Soya étaient les normes les plus souvent utilisées.



Sécurité des denrées alimentaires et des aliments fourragers, Assurance-qualité

Peste porcine africaine : Manuel en cours de rédaction

La peste porcine africaine (PPA) gagne encore du terrain. Même si la maladie est tout à fait inoffensive pour l'homme, elle représente une grande menace.

Au niveau des experts, les travaux préparatoires en cas d'une épizootie avancent sous la direction de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Au cours de l'année sous revue, l'industrie des aliments composés a décidé de rédiger un Manuel pour les collaborateurs du service extérieur et la logistique. A la fin de l'année, un groupe de travail réunissant des experts de l'UFA et de la VSF a rédigé un « Manuel de gestion de crises peste porcine africaine pour le transport de marchandises et les conseillers », qui sera présenté à l'OSAV pour prise de connaissance. La version définitive est attendue dans le courant du premier semestre 2023.

Le Secrétariat de la VSF poursuit sa stratégie en informant régulièrement les Membres de la situation en termes d'épizootie et en diffusant du matériel d'information.

Solution professionnelle Chômage en cours d'élaboration

Par le passé, divers fabricants d'aliments composés ont pris des dispositions au « cas où » et ont couvert une perte d'exploitation due à des incendies, des événements naturels de tout genre, des dommages aux machines et au système de commande, des grèves, des cambriolages, des sabotages et les perturbations de l'exploitation qui en découlent avec une entreprise partenaire en souscrivant un « Contrat-Chômage ». A la demande d'un Membre, le Comité de la VSF a pris la décision de rédiger une Solution-Chômage volontaire pour l'ensemble de la branche en collaboration avec l'UFA SA. La rédaction de la Solution professionnelle Chômage a eu lieu en plusieurs étapes durant l'année écoulée. Fin d'année, les travaux étaient bien avancés et ils seront finalisés dans le courant du premier semestre 2023.



Peser la farine de blé à des fins de test

Association

Membres actifs

La VSF a recruté deux nouveaux membres actifs en 2022.

Nous accueillons les entreprises suivantes :

- Alb. Lehmann Bioprodukte AG, Gossau
- Wicki Mühle, Schüpfheim

La VSF doit malheureusement aussi enregistrer le départ d'une entreprise.

Nous disons au revoir à Pancosma SA, Rolle.

Effectif des membres actifs au 31.12.2021 : **46**

Effectif des membres actifs au 31.12.2022 : **47**

Membres correspondants

Parmi les membres correspondants la VSF compte un nouveau membre :

Nous accueillons l'entreprise Nuproxa Switzerland LTDA, Etoy.

La VSF a également dû enregistrer le départ d'une entreprise.

Nous disons au revoir à Zoetis Schweiz GmbH, Delémont.

Effectif des membres actifs au 31.12.2021 : **28**

Effectif des membres actifs au 31.12.2022 : **28**

Composition du comité

Nouveau Membre au sein du Comité de la VSF

A l'occasion de l'Assemblée générale 2022 de la VSF, les participants ont élu un nouveau Membre dans les rangs du Comité de la VSF pour remplacer Olivier Pioux.



*Didier Charmillot,
Membre du Comité de
la VSF depuis 2022*

Didier Charmillot est né en 1965 et travaille dans l'entreprise familiale « Moulin de Vicques, Charmillot SA » en troisième génération. De 1982 à 1985, il fait un apprentissage de meunier, option alimentation animale, auprès de Meyerhans Mühlen AG à Weinfeld.

Après une année de travail dans le moulin de Eric Fuchs à Malter, il entame des études à la Schule für Futtermitteltechnik (SFT) à St. Margrethen et obtient son diplôme de technicien en agroalimentaire en juin 1987.

En 1990 il reprend la direction de l'entreprise familiale Moulin de Vicques, Charmillot SA. Le vieux moulin sur la rive de la Scheulte a été acquis en 1927 par Alphonse Charmillot, le grand-père de Didier Charmillot.

Père de deux garçons, il travaille aujourd'hui en collaboration avec son fils Damien.

En collaboration avec CI Epeautre une communauté d'intérêts pour la promotion nationale de cette céréale - le Moulin reçoit, mout et transforme de l'épeautre régional.

C'est la défense des intérêts de la branche avec les nombreux défis à relever en particulier aussi en tant que représentant des Membres de l'Union Romande de Moulins Société Coopérative (URM) – qui l'a motivée à devenir Membre du Comité de la VSF.

Pendant son temps libre, il fait de la randonnée et du ski.



Président



Müller Damian
Conseil des États, Hitzkirch

Vice-président



Favre Alain
Anitech SA, Yvonand

Membres



Blaser Konrad (jusqu'au 01.11.2022)
Mühle Burgholz AG, Oey-Diemtigen



Fischer Andreas
Granovit AG, Lucens



Grüniger Christoph
W. Grüniger AG, Flums



Weibel Patrick
Weibel & Co. AG, Alberswil



Charmillot Didier
Moulin de Vicques, Charmillot SA



Rytz Christian
Mühle Rytz AG, Biberen



Stadelmann Peter
Kunz Kunath AG, Burgdorf



Egli Simon
Egli Mühlen AG, Nebikon

Collaborateurs

Renate Andreas rejoint l'équipe de la VSF



*Renate Andreas,
Communication /
Administration*

Depuis le 1^{er} février 2022, Renate Andreas soutient activement le Secrétariat de la VSF dans les domaines de la communication et de l'administration. Elle a commencé par un mi-temps pour passer à une charge de travail à 60% le 1^{er} août 2022.

Renate Andreas est spécialiste en relations publiques et dispose d'une solide expérience dans différentes branches. Elle a grandi dans l'Oberland bernois et est très proche de la nature. Elle est mariée et a deux enfants. Pendant son temps libre, elle pratique du sport et adore faire de la randonnée en montagne.

Immeubles de la VSF

Durant l'exercice écoulé, on est passé à des sources d'énergie neutres en CO2 dans les deux biens immobiliers de la VSF sis à Dietikon (ZH) et Zollikofen (BE). Les deux bâtiments ont été raccordé au groupement thermique local et les chauffages à mazout existants ont été démontés.

Grâce à une météo extrêmement ensoleillée au cours de l'année sous rapport, les installations photovoltaïques à Zollikofen ont connu un démarrage fulminant. Avec environ 36'000 kWh, les installations ont produit une valeur record de 1.197kWh/kWp de puissance installée, ce qui devrait permettre un amortissement des installations dans un laps de temps relativement court. Cette installation autonome a permis d'alimenter, pour une grande partie, le chauffage électrique installé comme solution transitoire jusqu'au raccordement au groupement thermique. Etant donné la rétribution attrayante du courant injecté et compte tenu des progrès technologiques attendus au niveau des batteries, le Comité de la VSF a décidé de renoncer dans un premier temps à la pose d'une installation de stockage d'électricité.

Directeur



Oesch Christian
100%

Directrice suppléante



Thévoz-Tobler Rahel
70%

Secrétariat



Pajic Priska
80%

Communication / Administration



Andreas Renate
60%

Mandats

Le Secrétariat de la VSF s'occupe des mandats suivants :



Organisation der Arbeitswelt des Berufsbildes Müllerinnen und Müller



Verband der Getreidesammelstellen der Schweiz



Kommission für Sicherheit und Getreideschutz im Getreidehandel und der -verarbeitung



Swiss Feed Production Standard®
Leitlinien für eine gute Verfahrenspraxis für die Herstellung für Futtermitteln

Commissions

Représentation de la VSF dans les commissions

Caisse de compensation des arts et métiers suisse, Berne

Comité

Proviande, Berne

Groupe de travail « Qualité de viande porcine »

réservesuisse genossenschaft, Berne

Administration

Commission d'experts de la catégorie céréales

Divers groupes de travail ad hoc

Union suisse des arts et métiers (USAM), Berne

Groupe de travail « Denrées alimentaires »

swiss granum, Berne

Comité

Commission « Marché – Qualité céréales »

Commission « Marché – Qualité oléagineux »

Groupe de travail « Sécurité alimentaire »

Groupe de travail « Prélèvement à la frontière »

Groupe d'experts « Céréales fourragères »

Commission technique « Céréales fourragères »

Commission technique « Protéagineux »

Commission technique « Maïs »

Commission technique « Colza »

Commission technique « Tournesol/Soja »

L'Office fédéral de l'agriculture, Berne

Sounding Board Projet dNPSM

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Berne

Groupe de branche PPA

Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

Comité

KSGGV, Zollikofen

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales

Comité

Réseau suisse pour le soja, Bâle

Groupe de travail « Standards and beyond »

Comité

Suisse Tier, Lucerne

Comité consultatif de la foire

Union suisse des paysans (USP), Brugg

Table ronde « les sous-produits animaux »

FEFAC, Bruxelles

Collège des Directeurs Généraux

Comité « Production industrielle d'aliments composés »

Comité « Gestion de la sécurité des aliments pour animaux »

Participation

Participation auprès d'autres organisations

Agridea, Lindau

Agriviva, Winterthour

FEFAC, Bruxelles

Association des propriétaires fonciers,
Zurich

**Communauté internationale de recherche
technologie de l'alimentation animale**,
Brunswick (Allemagne)

Bourse Suisse des Céréales Lucerne, Lucerne

Société Suisse de Nutrition, Berne

Société suisse d'agronomie, Zurich

Association mondiale pour l'aviculture,
Groupe Suisse, Berne

Association suisse des détenteurs de porcs,
Zurich

Réseau suisse pour le soja, Bâle

Suisseporcs, Sempach

swiss granum, Berne

Union suisse des arts et métiers, Berne

**Institut Suisse pour la formation des cadres
d'entreprise**, Zurich

Forum suisse des consommateurs, Berne

**Association Suisse du monde du travail de la
meunerie (AMTM)**, Zollikofen

Association Suisse pour les Sciences Animales,
Zoug

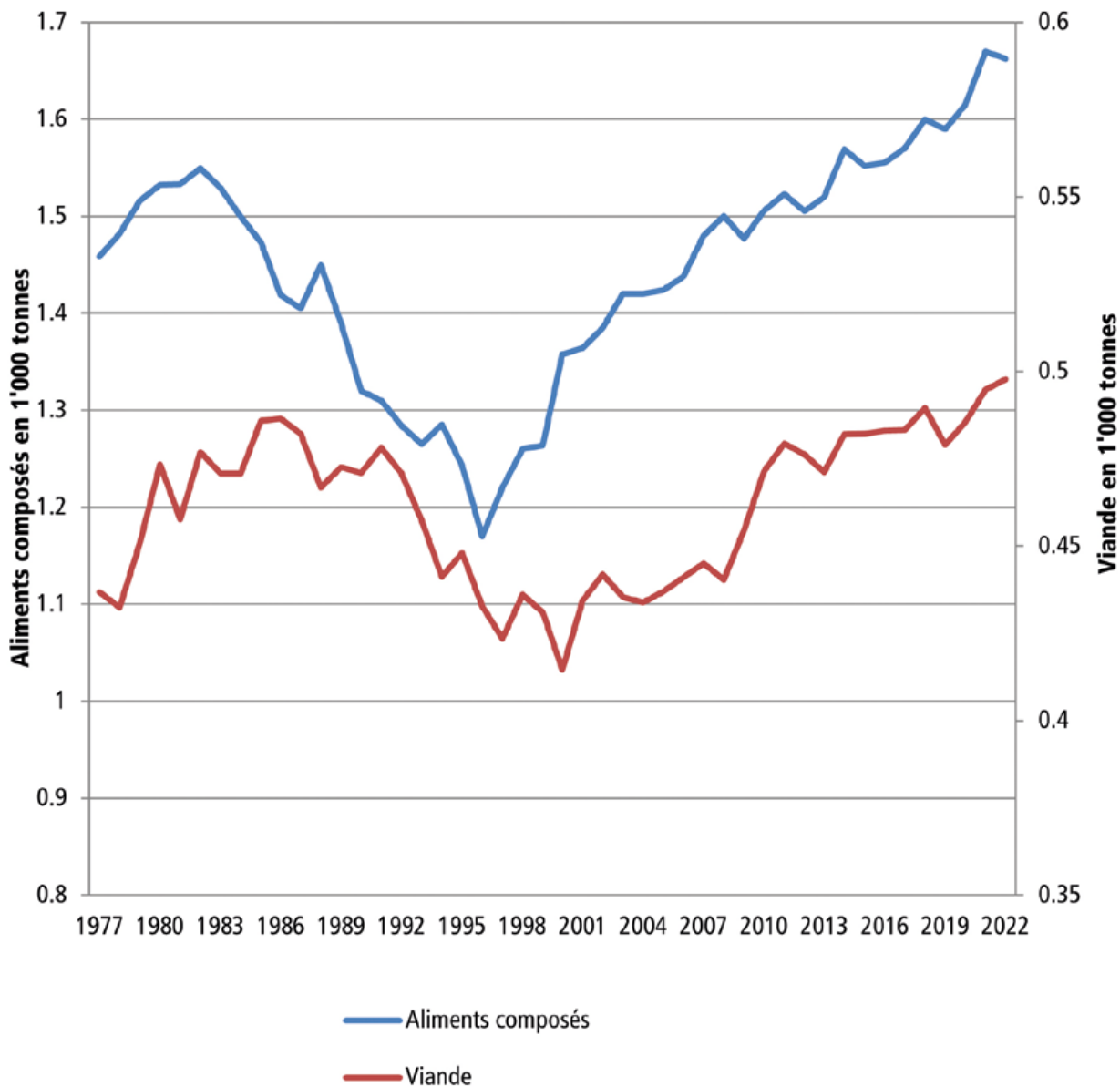
Association « Les variétés de demain »,
Dübendorf

**Institut pour le management des associations
Fribourg (VMI)**, Fribourg



Statistiques

Chiffres d'affaires pour les aliments composés / production de viande en Suisse 1977–2022

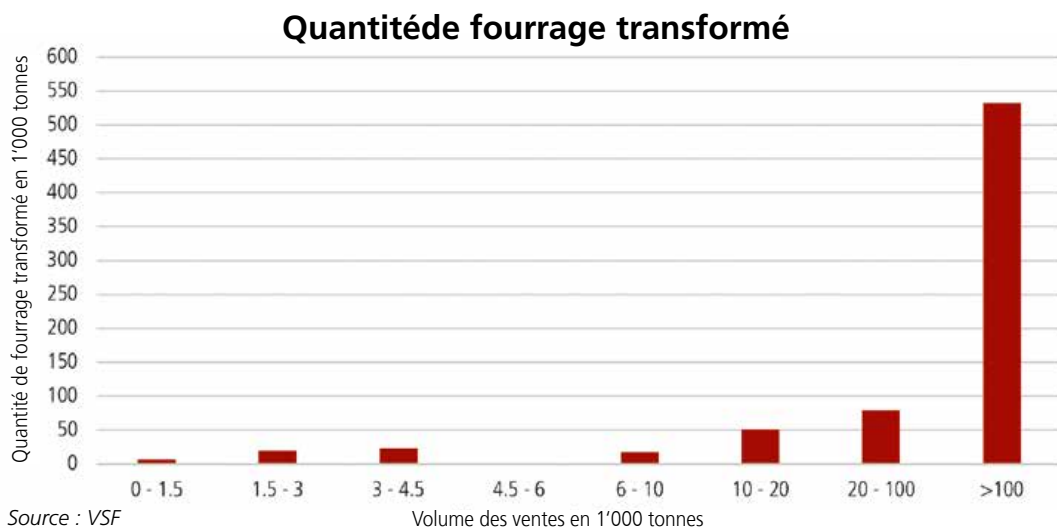
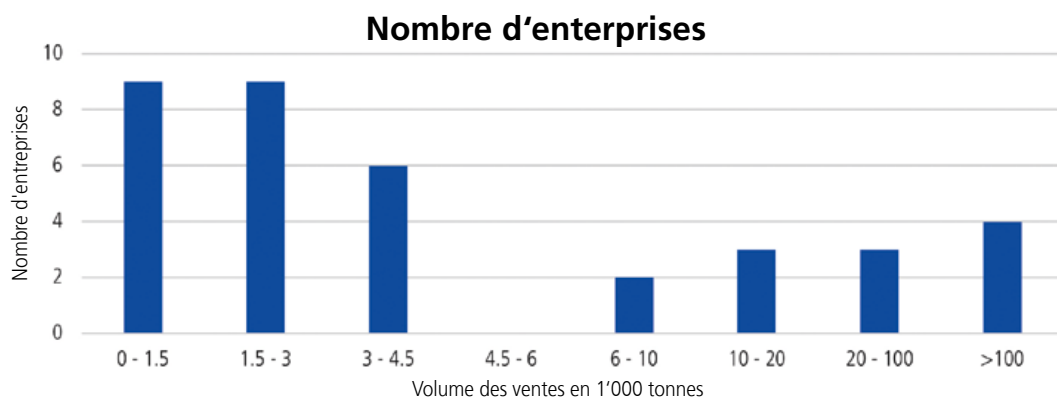


Source : VSF et Proviande

Analyse des usines d'aliments composés en fonction du volume des ventes (mélanges minéraux non compris : 3 entreprises)

Basée sur les chiffres des ventes 2022

Répartition en fonction du volume des ventes en 1'000 tonnes	Nombre d'entreprises	Quantité de fourrage transformé en tonnes	En pour cent
0 - 1.5	9	6'952	0.95%
1.5 - 3	9	19'767	2.71%
3 - 4.5	6	23'607	3.24%
4.5 - 6	0	0	0.00%
6 - 10	2	16'901	2.32%
10 - 20	3	50'568	6.94%
20 - 100	3	78'731	10.80%
>100	4	532'461	73.04%
Total	36	728'986	100.0%



Source : VSF

Volume des ventes en 1'000 tonnes

Production d'aliments composés dans l'UE

Pays	Production d'aliments composés en 1'000 tonnes		
	2021	2022	% TAV
DE	23'548	22'122	-6.1
FR	20'604	19'400	-5.8
IT	15'194	14'652	-3.6
NL	14'395	14'010	-2.7
BE	6'741	6'146	-8.8
IE	5'066	5'062	-0.1
DK	4'903	4'608	-6.0
ES	25'563	24'650	-3.6
PT	4'360	4'227	-3.1
AT	1'761	1'781	1.1
SE	1'980	1'994	0.7
FI	1'446	1'460	1.0
CY	359	359	0.0
CZ	2'568	2'462	-4.1
EE	230	230	0.0
HU	3'956	3'695	-6.6
LV	346	346	0.0
LT	638	638	0.0
PL	10'725	10'900	1.6
SK	678	657	-3.1
SI	394	397	0.8
BU	1'301	1'385	6.5
RO	2'910	2'860	-1.7
HR	680	670	-1.5

Source : FEFAC (situation au 28.03.2023 / changements sous réserve)

Valeurs indicatives d'importation, droits de douane et contributions au fonds de garantie d'une sélection d'aliments pour animaux

Matières premières	Numéro de tarif douanier valable à partir du	Valeurs indicatives d'importation valable à partir du	Droits de douane		CFG ²⁾	
			Fr. pour 100 kg		Fr. pour 100 kg	
	1.1.2012	1.7.2017	1.1.2022	1.1.2022	1.1.2023	1.1.2023
Pois protéagineux	0713.1011	39.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Froment	1001.9939	38.–	1.–	4.–	0.–	4.–
Seigle	1002.9039	37.–	8.–	4.–	0.–	2.–
Orge	1003.9059	36.–	1.–	4.–	0.–	3.–
Avoine	1004.9039	32.–	0.–	2.–	0.–	0.–
Maïs	1005.9039	37.–	3.–	4.–	0.–	3.–
Riz en brisures	1006.4029	38.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Triticale	1008.6049	38.–	5.–	4.–	1.–	4.–
Pailles	1213.0091	10.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Foin	1214.9011	25.–	1.–	0.–	0.–	0.–
Graisses brutes de porc	1501.1011	60.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Graisses brutes de bœuf	1502.9012	57.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Sons de blé	2302.3020	34.–	4.–	4.–	0.–	4.–
Protéines de pommes de terre	2303.1011	59.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Gluten de maïs 60%	2303.1018	51.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Tourteaux de soja 48%	2304.0010	45.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Amidon	3505.1010	41.–	0.–	0.–	0.–	0.–
Aliments composés pour animaux	2309.9011	¹⁾	-40	4.–	0.–	2.45
Lait pour veaux	2309.9081	¹⁾	161.60	4.–	161.50	4.–

¹⁾ Les droits de douane sont calculés sur la base des recettes standard définies dans l'ordonnance de l'OFC du 7 décembre 1998 sur les allègements douaniers, les chiffres de rendement et les recettes standard (RS 916.112.231).

²⁾ CFG = Contributions au fonds de garantie

Source : Office fédéral de l'agriculture

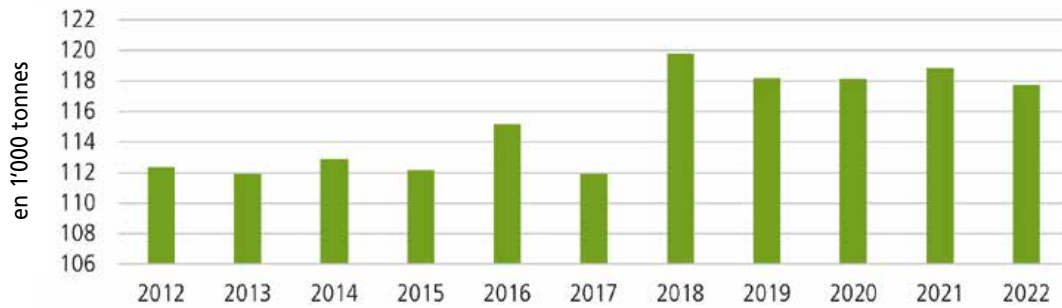
Production indigène et taux d'auto-provisionnement de viande

	Production indigène (poids mort)			Taux d'auto-provisionnement (poids vente)		
	2021	2022	21/22	2021	2022	21/22
	en tonnes	en tonnes	Modification en %	en pour cent	en pour cent	Modification en %
Gros bétail	118'847	117'728	-0.9	79.7	82.0	2.3
Veaux	24'431	23'834	-2.4	96.6	96.0	-0.6
Total bovins	143'278	141'562	-1.2	82.4	84.4	2.0
Porcs	229'628	232'377	1.2	94.1	96.4	2.3
Moutons et agneaux	5'096	4'944	-3.0	40.6	41.9	1.3
Caprins	518	556	7.3	73.2	67.2	-6.0
Chevaux	362	290	-20.0	8.5	7.3	1.2
Total animaux d'étable	378'883	379'730	0.2	87.4	89.7	2.3
Volaille	112'492	114'637	1.9	66.8	66.3	-0.5
Lapins	737	690	-6.4	41.0	42.1	1.1
Gibier	2'742	2'742	0.0	38.0	38.4	0.4
Total viande	494'853	497'798	0.6	80.9	82.2	1.3
Poissons et crustacés ¹⁾	4'009	4'040	0.8	2.6	2.6	0.0
Total général	498'863	501'838	0.6	69.5	70.3	0.8

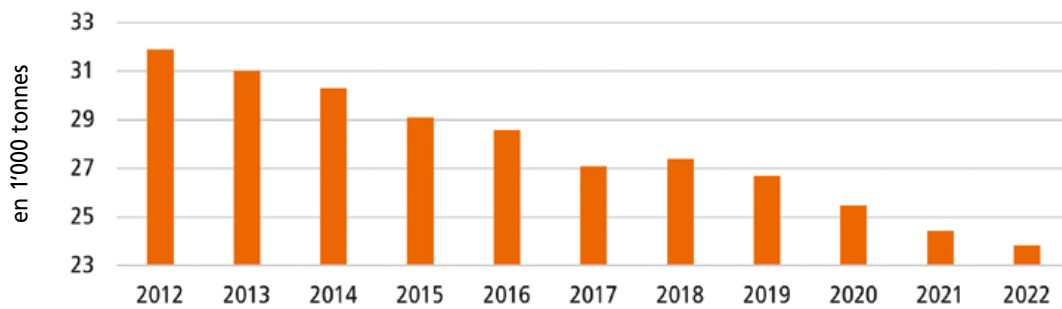
¹⁾ Production suisse en tonnes de poids vif

Source : Proviande

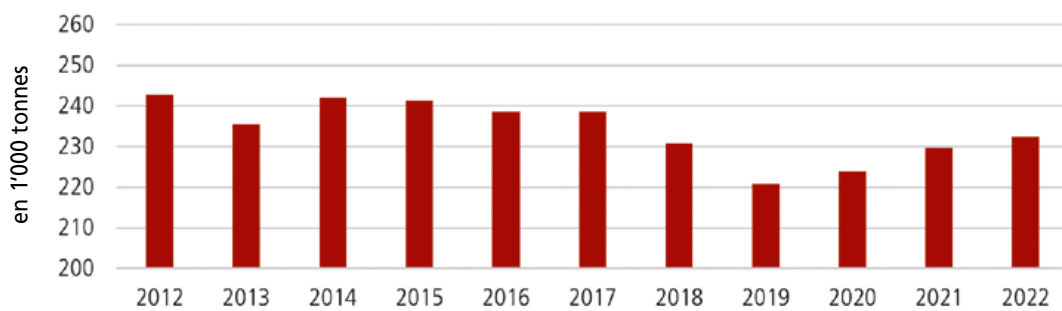
Production indigène gros bétail



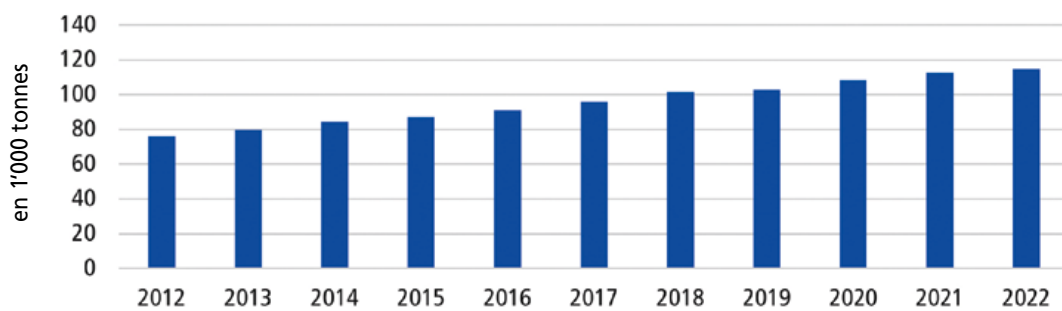
Production indigène veaux



Production indigène porcs



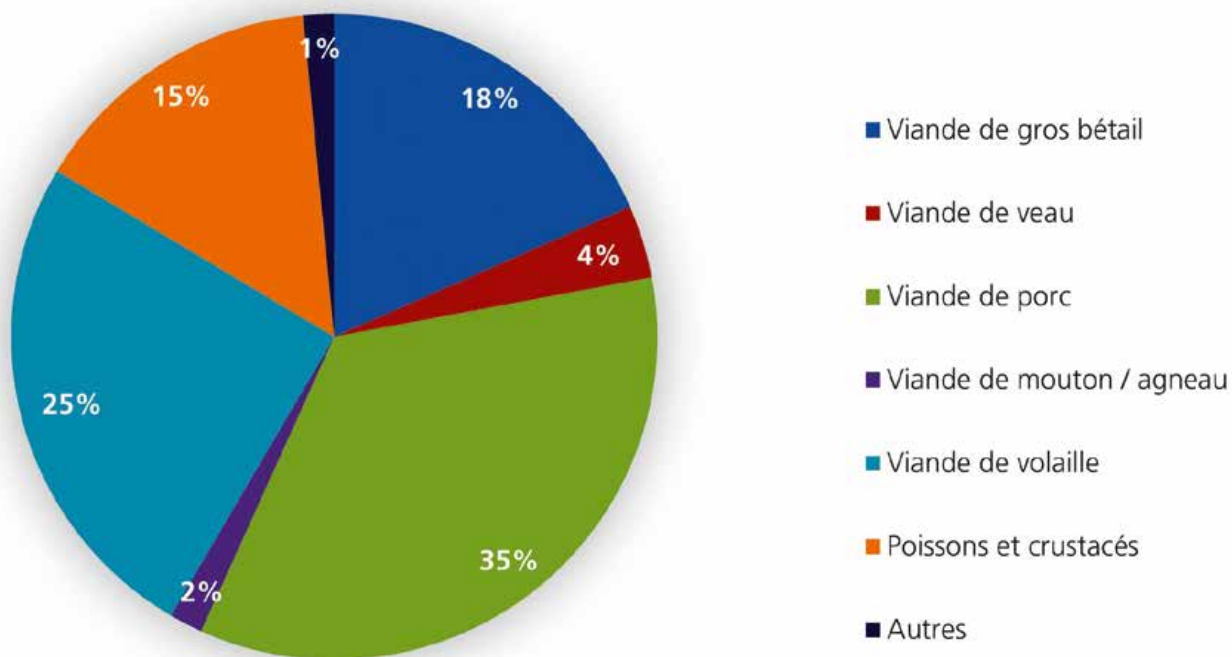
Production indigène volaille



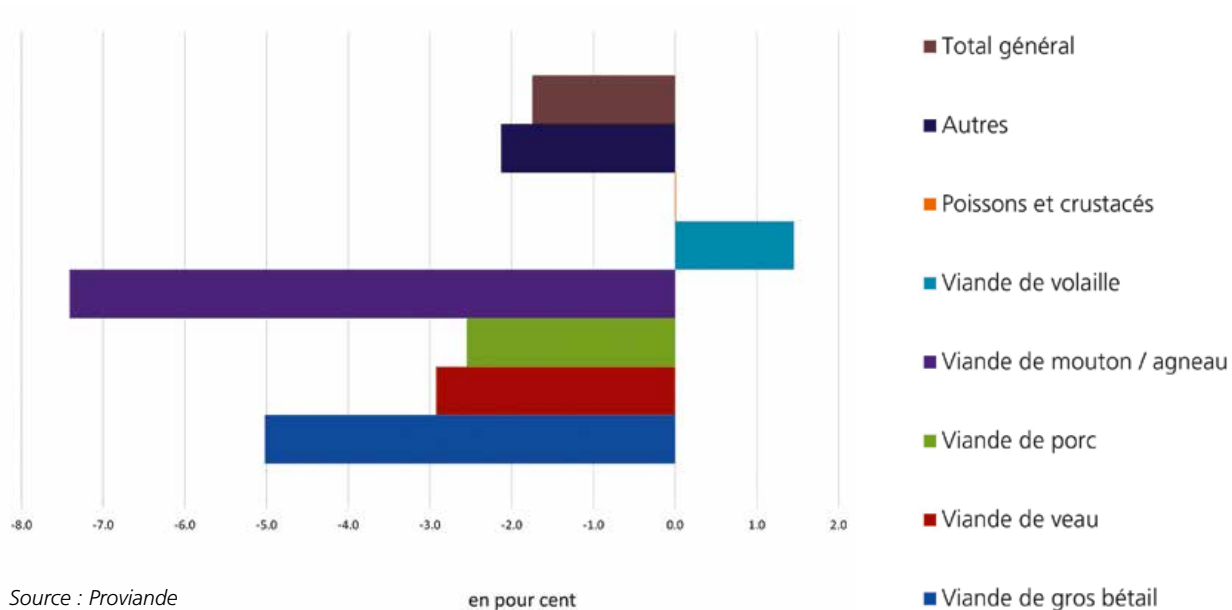
Source : Proviande

Consommation de viande 2021/2022

Part de viande prête à la vente



Modification de la consommation par habitant par rapport à l'année précédente





Liste des membres

Membres actifs (Situation au 01.01.2023)

Nom	Adresse	Code postale et lieu
Agrokommerz AG	Dorfstrasse 25	6196 Marbach
Alb. Lehmann Bioprodukte AG	Erlenmühle	9200 Gossau
Allfarm AG	Weiermatt	4446 Buckten
Amrein Futtermühle AG	Industriestrasse 18	6202 Sempach-Station
Anitech SA	Ch. des Cerisiers 27	1462 Yvonand
Centre collecteur de céréales de La Sarraz	Route d'Eclépens 1	1315 La Sarraz
Centre collecteur de Croy	Place de la Gare 2	1323 Romainmôtier
Ceracom AG	Lautengartenstrasse 11	4052 Basel
E. Zwicky AG	Schweiz. Schälmmühle, Hasli	8554 Müllheim-Wigoltingen
Egli Mühlen AG	Schürmatte 4	6244 Nebikon
Erbo Spraytec AG	Industriestrasse 17, Postfach 186	4922 Bützberg
Eric Schweizer AG	Postfach 150	3602 Thun
Granovit AG	Rinaustrasse 380	4303 Kaiseraugst
Häusermann T. + M.	Mühle, Oberdorfstrasse 33	5707 Seengen
Herbonis Animal Health GmbH	Rheinstrasse 30	4302 Augst
Hofmann Nutrition AG	Industriestrasse 27	4922 Bützberg
Kofmel Mühle	Mühle und Futtermittel, Mühleweg 1	4543 Deitingen
KRONI AG Mineralstoffe	Bafflesstrasse 5	9450 Altstätten
Kunz Kunath AG	Kirchbergstrasse 13, Postfach 1282	3401 Burgdorf
Künzle Farma AG	Bahnhofstrasse 1	8587 Oberaach
Marstall AG	Hirsackerstrasse 26	4702 Oensingen
Meliofeed AG	Eisenbahnstrasse 16	3360 Herzogenbuchsee
Moulin agricole de Corcelles le Jorat	Route du moulin 2	1082 Corcelles-le-Jorat

Moulin agricole Sàrl	Prairie 30	2316 Les Ponts-de-Martel
Moulin de la Plaine Société Coopérative	Rte de la Plaine 14	1283 La Plaine
Moulin de la Vaux SA	Chemin du moulin de la Vaux	1170 Aubonne
Moulin de Romont SA	Imp. de la Maladaire 11	1680 Romont
Moulin de Vicques Charmillot SA	Sur Breuya 6	2824 Vicques
Moulin Neuf Matran	Route du Moulin Neuf 82	1725 Posieux
Moulins Chevalier SA	Rue de la Chauz 3	1148 Cuarnens
Mühle Bachmann AG	Willisdorf, Müligass 6	8253 Diessenhofen
Mühle Burgholz AG	Burgholz 14	3753 Oey-Diemtigen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3	2576 Lüscherz
Mühle Heinz Kohler AG		3513 Bigenthal
Mühle Lamperswil	Zur Mühle 1	8557 Lamperswil
Mühle Rytz AG	Unterdorfstrasse 29	3206 Biberen
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6	3930 Visp
Multiforsa	Industriestrasse 9	5644 Auw
Niederhäuser AG	Futterwerk Station-West 1	6023 Rothenburg
PAVESCO AG	Aeschengraben 6	4051 Basel
Profutter AG	Steinen 60M	3534 Signau
Société coopérative du Moulin de Payerne	Route de la Piscine 4	1530 Payerne
Strahm Mühle AG	Mühletalstrasse 24	3110 Münsingen
Vital AG	Industriestrasse 30	5036 Oberentfelden
Weibel & Co. AG	Wydenmühle	6248 Alberswil
Wicki Mühle AG	Chratzerstrasse 24	6170 Schüpfheim
Willi Grüninger AG	Büntenriet, Postfach 43	8890 Flums

Membres correspondants (Situation au 01.01.2023)

Nom	Adresse	Code postale et lieu
Agrokorn AG	Industriestrasse 6	9220 Bischofszell
Alltech Biotechnology Schweiz GmbH	Brühlstrasse 5	4800 Zofingen
BASF SE	E-ENE/LA - F31, Chemiestrasse 22	D-68623 Lampertheim
Biochem Zusatzstoffe Handels- und Produktionsgesellschaft GmbH	Küstermeyerstrasse 16	D-49393 Lohne
Bouygues E&S Prozessautomation AG	Webereiweg 6	4802 Strengelbach
Brenntag Schweizerhall AG	Elsässerstrasse 231	4002 Basel
Bühler AG	Gupfenstrasse 5	9240 Uzwil
Cerador AG	Bernstr. 12	3312 Fraubrunnen
Delimpex AG	Eichenstrasse 11	8808 Pfäffikon
DSM Nutritional Products Europe Ltd	Im Breuel 10, P.O. Box 1215	D-49565 Bramsche
Eurofins Scientific AG	Parkstrasse 10, Postfach 30	5012 Schönenwerd
Florin AG	Hofackerstrasse 54	4132 Muttenz
Granosa AG	Poststrasse 15	9000 St. Gallen
Heinz & Co. AG	Eisengasse 15	8008 Zürich
Karr AG	Baarerstrasse 69	6302 Zug
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123	5325 Leibstadt
MABESA GmbH	Blumenwiesstrasse 6	9220 Bischofszell
Naveta AG	Werkstrasse 9	5070 Frick
Nungesser AG	Mühlematt 1, Postfach	6343 Rotkreuz
Nuproxa Switzerland LTDA	La Romanche 2C	1163 Etoy
Provet AG,	Abteilung Tierernährung, Gewerbestr.	3421 Lyssach
Schweizer Zucker AG	Postfach	3270 Aarberg
Stadmühle Schenk AG	Güterstrasse 54, Postfach	3072 Ostermundigen
Swiss NutriFine AG	c/o Centravo AG, Industriering 32	3250 Lyss
Trinova AG	Hämmerli 2D, Postfach	8855 Wangen SZ
Weber & Hermann AG	Räffelstrasse 24	8045 Zürich
Wessling AG	Werkstrasse 27	3250 Lyss
WydenZentrum AG	Wydenmühle 4	6248 Alberswil



VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS

Bernstrasse 55 CH-3052 Zollikofen www.vsf-mills.ch

